

Entretien téléphonique entre Attaf et Wang Yi :
Le Sahara occidental au centre des discussions

P-16

Le Salon international du livre
d'Alger s'ouvre sous le signe du
dialogue des cultures

P-16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Jeudi 30 Octobre 2025//N° 1194// PRIX 20DA

Un signal fort en faveur de l'investissement

p- 03

Le gouvernement s'attaque au coût du crédit bancaire



L'Exécutif travaille à réduire les taux d'intérêt appliqués aux crédits bancaires afin de faciliter l'accès au financement et d'accélérer la concrétisation des grands projets, une mesure présentée comme un levier essentiel pour stimuler la croissance et soutenir la dynamique économique.

Arrestations massives, procès expéditifs et peines lourdes :

Le Maroc étouffe dans la violence la voix de sa jeunesse

P-04

Face à la sécheresse
persistante

P-03



L'Algérie investit
dans le dessalement

Grands chantiers nationaux

P-02

L'Algérie sur les rails de la coopération avec la Chine

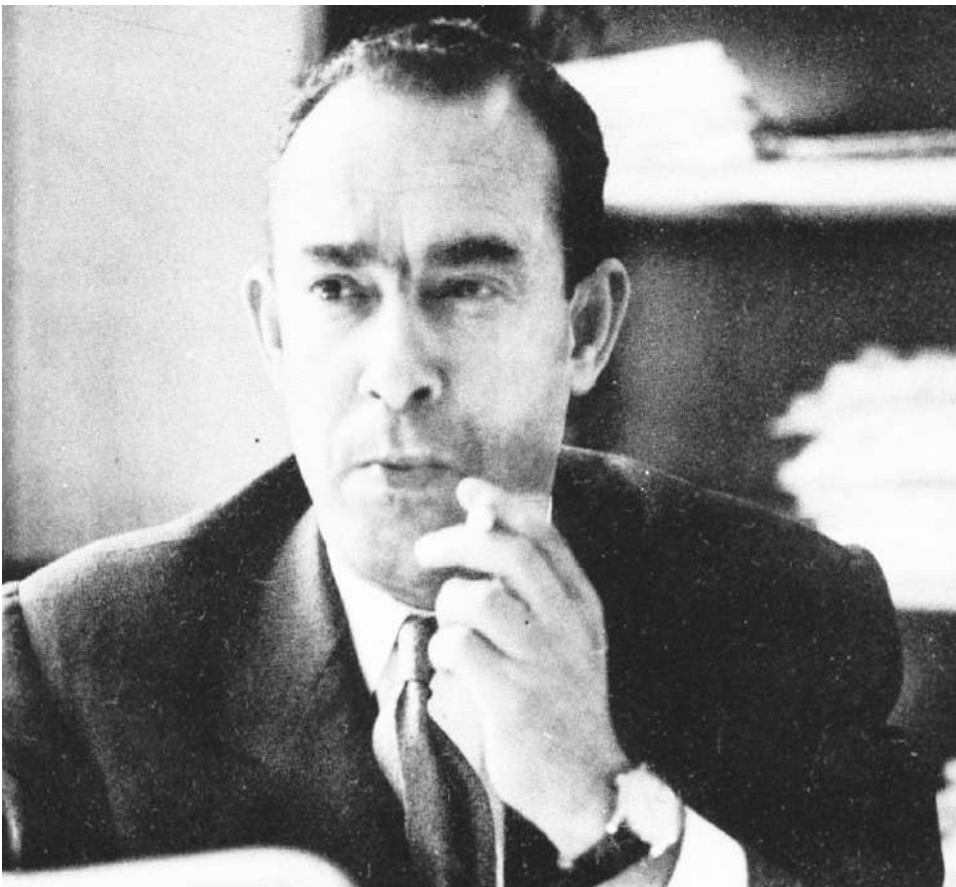
L'Algérie et la Chine consolident leur partenariat dans le domaine des infrastructures. Lors d'une rencontre tenue hier à Alger, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, et le vice-président de l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement (CIDCA), Liu Junfeng, ont examiné les moyens d'intensifier la coopération, notamment dans les projets ferroviaires considérés comme stratégiques pour le développement national et l'intégration régionale.



Disparition de Mehdi Ben Barka

Maroc, France, Israël : les coulisses d'un crime d'Etat

Il y a soixante ans, le 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka, leader de l'opposition marocaine, était enlevé en plein cœur de Paris. Depuis, il n'a jamais été revu et son corps n'a jamais été retrouvé.



■ Par Boualem B.

A l'occasion du soixantième anniversaire de sa disparition, les journalistes Stephen Smith, spécialiste de l'Afrique, et Ronen Bergman, du New York Times, publient chez Grasset L'Affaire Ben Barka, la fin des secrets. Rappelons que depuis l'enlèvement de Mehdi Ben Barka devant la brasserie Lipp, le 29 octobre 1965, cette affaire demeure un mystère impliquant les services de sécurité marocains, ainsi qu'une collusion avec les autorités françaises. Toutefois, cet ouvrage apporte des éléments nouveaux, fondés sur des archives confidentielles, qui révèlent des détails concernant l'implication et le rôle du Mossad israélien. Ce dernier a souvent été évoqué de manière hypothétique, parfois écarté ou mentionné avec

une grande réserve. Dans l'introduction du livre, la maison d'édition Grasset précise : « Bien que nous n'espérions plus percer les secrets de ce crime d'État, des documents inédits nous permettent aujourd'hui de dévoiler les détails et les mystères entourant l'affaire Ben Barka... un thriller géopolitique mêlant services de renseignement en pleine guerre froide, agents secrets et criminels français. » Par ailleurs, dans un article, le journal Le Monde considère que cet ouvrage de 576 pages constitue sans doute la synthèse la plus complète jamais réalisée sur ce sujet. Il s'agit donc d'un crime complexe impliquant trois nations : les services de renseignement marocains, qui ont orchestré l'opération, le Mossad, qui l'a facilitée et y a pris part à travers une opération secrète, ainsi que les autorités françaises, qui se sont murées dans le silence et ont assuré la couverture du crime.

Les connexions israélo-marocaines

Avec une grande précision, le livre met en lumière les raisons qui ont conduit Israël, par l'intermédiaire du Mossad, à s'engager dans cette opération. En septembre 1965, le sommet de la Ligue arabe s'est tenu à Casablanca et a notamment abordé la stratégie d'action armée contre Israël ; les dirigeants arabes y ont exposé en détail leurs capacités militaires. Selon le livre, des appareils d'enregistrement ont été dissimulés dans les lieux ayant abrité le sommet pour capter leurs échanges. Toutefois, pour que ces enregistrements soient obtenus par Israël, un prix devait être payé : la participation à l'élimination de Ben Barka. Selon le livre, Ben Barka arrive à Paris en provenance de Genève. Il a rendez-vous avec le journaliste Philippe Bernier, le cinéaste Georges Franju et Georges Figon, un intermédiaire douteux se présentant comme producteur. L'appât consiste en un film sur la décolonisation avec des figures emblématiques telles que Castro et Guevara. Il s'agit toutefois d'un piège. Devant la brasserie Lipp, deux policiers français, Louis Souchère et Roger Voitot, l'interceptent. Ils le font monter dans une voiture conduite par Antoine Lopez, un agent d'Air France lié aux services marocains. La destination est une villa appartenant à Georges Boucheseiche, un malfaiteur associé au SDECE, et située à Fontenay-le-Vicomte, au sud de Paris. Une fois sur place, Ben Barka est interrogé et torturé. Selon des témoignages ultérieurs, Oufkir se serait présenté en personne, ivre, et aurait poignardé Ben Barka. D'autres versions évoquent une noyade organisée par Ahmed Dlimi, général des Forces armées royales marocaines. Le corps disparaît ensuite ; il aurait été dissous dans l'acide ou enterré, selon les rumeurs. Des extraits du livre révèlent qu'exactement quatre jours après l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, le mardi 2 novembre 1965, un agent du Mossad achetait discrètement des outils et des produits chimiques dans de petites quincailleries de quartier, puis se rendait au magasin Inno, le premier établissement à commercialiser des aliments, des vêtements et des outils. Selon Stephen Smith et Ronen Bergman, il ne fait aucun doute que la disparition de Ben Barka a été menée sur ordre du roi Hassan II par des agents marocains, avec l'aide de truands parisiens et le soutien des services secrets israéliens, avec la bienveillance de hauts responsables français. Le président de l'époque, le général de Gaulle, s'était d'ailleurs montré très en colère à ce sujet. Lors d'un premier procès en 1967, il avait été démontré que l'enlèvement avait été planifié par les services secrets marocains en complicité avec des agents de police et des truands français, mais l'affaire restait incomplète. Avec ces nouveaux éléments, l'affaire devrait enfin connaître un épilogue, comme le souhaitent les proches de Ben Barka, qui disent espérer de prochaines « avancées ».

B.B.

Grands chantiers nationaux

L'Algérie sur les rails de la coopération avec la Chine

Abdelkader Djellaoui a examiné, hier avec le vice-président de l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement (CIDCA), Liu Junfeng, les moyens de renforcer la coopération dans le domaine du développement des infrastructures, notamment ferroviaires. « Cette rencontre a permis d'échanger les vues et d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine du développement des infrastructures de base, en se focalisant sur la valorisation du partenariat algéro-chinois dans les projets de priorité nationale, notamment dans le domaine ferroviaire », indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Gouvernement relatif à la réalisation des projets ferroviaires et des efforts visant à mobiliser les ressources nécessaires au financement et à la mise en œuvre des grands projets stratégiques, s'est tenue en présence de cadres centraux du ministère et d'un représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). La rencontre a également été l'occasion de « passer en revue les perspectives de coopération et de financement des grands projets, qui constituent un véritable levier de soutien au développement socio-économique et de renforcement de l'interconnexion entre les différentes régions du pays », selon la même source. Après avoir présenté un exposé sur le développement du réseau ferroviaire national, Djellaoui a souligné l'importance de poursuivre le travail conjoint avec la partie chinoise pour la mise en œuvre des grands projets, qui sont essentiels à la promotion du développement et au renforcement de l'intégration régionale.

Ezza Ibrahim Babih le réaffirme avec fermeté :

« Le peuple sahraoui ne renoncera jamais à son droit à l'autodétermination »

Dans un entretien accordé à nos confrères d'Horizons, Ezza Ibrahim Babih, wali de Smara, revient sur les récentes manifestations, la position du peuple sahraoui face au projet de résolution américain, et le rôle central des femmes dans la lutte pour l'indépendance. « Le peuple sahraoui rejette catégoriquement toute proposition d'autonomie comme solution au conflit », affirme-t-elle d'emblée. Selon elle, les manifestations organisées récemment dans la région de Smara ont été une réponse directe à la divulgation du projet américain proposant l'autonomie comme unique issue à la question du Sahara occidental. « Nous avons appelé les citoyens à descendre dans la rue pour exprimer leur refus. Le peuple sahraoui ne renoncera jamais à son droit à l'autodétermination et à l'indépendance », insiste-t-elle. Rappelant que ce droit est reconnu par la Charte des Nations unies, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, Ezza

Ibrahim Babih souligne que « le Front Polisario a respecté le cessez-le-feu pendant trente ans, en attendant la mise en œuvre du référendum prévu dans le plan de règlement de 1991 ». Mais, dit-elle, « après trois décennies d'attente et de désignation d'envoyés spéciaux successifs, les forces marocaines ont franchi illégalement la brèche de Guerguerat, provoquant la reprise de la guerre en légitime défense ».

« Le Sahara occidental n'appartient ni à Trump ni à l'Amérique »

Interrogée sur la décision de l'administration Trump de reconnaître la prétendue souveraineté marocaine sur le territoire, la wali de Smara s'insurge : « Mais le Sahara occidental appartient-il à Trump, à l'Amérique ou à qui que ce soit ? Le Sahara occidental demeure un territoire historiquement colonisé par l'Espagne. Ni Trump

ni nul autre n'ont le droit d'en disposer à leur guise. » Cette position, selon elle, explique les manifestations massives observées dans les camps de réfugiés sahraouis et dans la diaspora en Europe. Les mobilisations récentes, ajoute-t-elle, ont envoyé plusieurs messages : « Le peuple sahraoui est uni, encadré et fidèle à la bannière du Front Polisario, fer de lance de la lutte jusqu'à la victoire finale. » Ezza Ibrahim Babih insiste sur la cohésion et la détermination des Sahraouis : « Contrairement à ce que prétendent certaines parties proches du Maroc, le peuple sahraoui existe toujours. Nous étions là en 1975, nous le sommes encore en 2025, avec la même volonté et la même constance. » L'une des particularités de la récente mobilisation réside dans la forte participation féminine. « Ce sont les jeunes femmes de la wilaya elles-mêmes qui ont voulu faire entendre leur voix. Nous avons simplement approuvé leur demande », explique la wali. Pour elle, la femme sahraouie

occupe une place centrale dans la lutte nationale : « Dans les différentes institutions, wilayas, daïras, communes, les femmes représentent près de 95 % des responsables. Elles ont pris part à la guerre et à toutes les étapes du combat. » Elle souligne qu'en tant que wali, elle-même « constitue une preuve vivante de la reconnaissance de la femme sahraouie par la société et la direction nationale ». Abordant la perspective du projet américain, Ezza Ibrahim Babih se montre catégorique : « Depuis 1975, les États-Unis ont toujours soutenu le régime marocain. Mais notre indépendance est un droit légitime. Nous plaçons notre confiance en Dieu, en la détermination de notre peuple et en nos alliés, au premier rang desquels figure l'Algérie, qui demeure un soutien fidèle. » Et de conclure : « Si la proposition américaine devait être imposée, la guerre reprendrait inévitablement, jusqu'à l'indépendance totale. »

R.N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Le gouvernement s'attaque au coût du crédit bancaire

L'Exécutif travaille à réduire les taux d'intérêt appliqués aux crédits bancaires afin de faciliter l'accès au financement et d'accélérer la concrétisation des grands projets, une mesure présentée comme un levier essentiel pour stimuler la croissance et soutenir la dynamique économique.



Par Youcef S.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs projets de textes à caractère économique et social. Au volet économique, l'Exécutif a étudié un projet de décret exécutif visant à réduire les taux d'intérêt ainsi qu'une partie des marges bénéficiaires appliquées aux prêts accordés par les banques et établissements financiers pour le financement de projets d'investissement. Ce texte a pour objectif d'assurer l'équité entre les différents modes de financement, en étendant le mécanisme de soutien public à l'investissement aux opérations relevant de la finance islamique. Il prévoit également la mise en place d'un dispositif spécifique de réduction des taux d'intérêt pour les projets d'investissement stratégiques et structurants, afin d'encourager le financement des grands projets et de soutenir leur impact sur la croissance et le développement économique national. Cette

décision s'inscrit en fait dans la continuité des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de la relance de l'investissement productif l'un des leviers majeurs de la croissance nationale. En réduisant le coût de l'argent, le gouvernement entend lever les obstacles bancaires qui freinent l'accès au financement de projets. Le texte dont il est question vise à assurer l'équité entre les différents modes de financement, notamment en étendant le mécanisme de soutien public à la finance islamique, un segment en plein essor. Il prévoit également la mise en place d'un dispositif spécifique de réduction des taux d'intérêt pour les projets stratégiques et structurants, dans le but d'encourager la concrétisation des grands investissements et de soutenir leur impact sur la croissance nationale. En d'autres termes, le gouvernement veut libérer l'investissement du carcan des taux bancaires prohibitifs et créer un climat de confiance propice à l'initiative privée comme publique. Sur le plan social, le gouvernement a examiné un second projet de décret exé-

cutif fixant les modalités de gratuité et de réduction des tarifs dans les transports publics au profit des personnes à besoins spécifiques et de leurs accompagnateurs. Ce texte s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi n° 25-01 du 20 février 2025, relative à la protection des personnes à besoins spécifiques. Il vise à faciliter la mobilité quotidienne de ces personnes, à renforcer leur autonomie et à favoriser leur inclusion sociale et économique, à travers la gratuité du transport public urbain et des réductions pouvant atteindre 80 % sur les autres moyens de transport intérieur, selon le taux d'invalidité. Par ailleurs, les membres du gouvernement ont entendu une présentation sur l'état d'avancement des travaux de la nouvelle ville de Sidi Abdellah, dans le cadre du suivi des grands pôles urbains du pays. Ce suivi vise à accélérer la réalisation des infrastructures essentielles et à garantir un développement équilibré de cette cité nouvelle, appelée à devenir un pôle technologique et universitaire majeur du pays.

Y.S.

Face à la sécheresse persistante

L'Algérie investit dans le dessalement

Face au spectre de la sécheresse régnant actuellement sur le pays, le ministère des Affaires religieuses a appelé, dans un communiqué diffusé ce mercredi, les fidèles à effectuer la prière de la pluie, ou salat al istisqâ, lors de la journée symbolique déjà du samedi 1^{er} novembre à travers tout le territoire national. Comme à l'accoutumée, l'initiative de l'accomplissement de la tradition de la religion musulmane est expliquée par les retards des précipitations dans la plupart des régions du pays. Dans ce sillage, toutes les directions des affaires religieuses du pays ont été instruites pour l'encadrement et l'accomplissement de ce rituel qui aura lieu à la même heure à travers tout le pays, samedi à 9 h. Il importe de rappeler que depuis le début de la saison automnale, très peu de pluies sont tombées. Pis certaines régions de l'ouest du pays attendent toujours les premières gouttes d'eau, d'où l'inquiétude qui s'installe dans le monde agricole pour les fellahs et chez les citoyens quant aux ressources de l'alimentation en eau potable. L'absence de pluviométrie est exacerbée par la chaleur persistante sur le nord du pays, avec des pics de températures dépassant parfois

les 30 degrés dans les villes côtières. Cette situation de la rareté de la pluviométrie en pleine saison automnale explique bel et bien la réalité concrète du réchauffement climatique en Afrique du Nord. Car depuis quelques années les épisodes récurrents de sécheresse s'installent avec des records de température. La situation demeure la même dans la région méditerranéenne, selon un rapport du Centre commun de recherche de la Commission européenne. Car la persistance des températures au-dessus de la moyenne, exacerbées par les vagues de chaleur et la faiblesse des précipitations, ont conduit à des conditions de sécheresse sévère, particulièrement dans la région méditerranéenne, touchant ainsi de nombreuses régions du sud de l'Italie, du sud de l'Espagne, de Malte, du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, selon le même rapport. Ce dernier met en exergue la gravité de la situation de plus en plus en Afrique du Nord. Quelle solution à préconiser face au phénomène inquiétant de la sécheresse ? Une question qui se pose d'elle-même. Face à cette situation, l'Algérie mise beaucoup sur le dessalement de l'eau de mer. Car le peu de précipitations entraîne, faut-

il le rappeler, des conséquences néfastes sur le niveau de remplissage moyen des barrages, au demeurant moyens de collecte et de réserve d'eau. Dans le sillage de faire face à la sécheresse, à laquelle elle est confrontée ces dernières années, l'Algérie a opté pour l'investissement massif dans le dessalement de l'eau de mer. Pour cela le programme d'urgence mis en place concerne la réalisation de cinq unités de dessalement de l'eau de mer. Ce dernier a fait l'objet de lancement à Oran, Boumerdès, Tipaza, Béjaïa, El Tarf pour plus de deux milliards de dollars. De ce fait, les cinq stations d'une capacité de 300 000 m³ chacune ont été livrées en 2025. Elles seront renforcées par un programme comportant cinq autres unités de dessalement, dont les lieux d'implantation (wilayas), en l'occurrence Chlef, Mostaganem, Tlemcen, ont été sélectionnés lors du conseil des ministres du 19 octobre 2025. Enfin la dizaine de stations peut approvisionner en eau jusqu'à 30 millions d'habitants, selon les chiffres officiels ; cela demeure un réel pari au vu du coût financier des usines de dessalement, mais le pays est décidé à concrétiser tous les projets de dessalement.

K.M.

ÉDITORIAL
L'EXPRESS

Réduire le loyer de l'argent, une urgence économique

Par Merouane Korso

Les taux d'intérêt des banques sont-ils excessifs et, surtout, peuvent-ils être des facteurs bloquant de l'investissement ? Il semblerait que cela soit le cas, sinon pourquoi le chef du gouvernement travaille-t-il pour, justement, les réduire ? Le Premier ministre Sifi Ghrieb a présidé hier une réunion du Conseil de gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs projets de décrets exécutifs et de présentations relatives aux secteurs des finances, des transports et de la ville, selon un communiqué de ses services. Au menu de cette réunion, il y avait en fait l'examen d'un "projet de décret exécutif portant réduction du taux d'intérêt ainsi que d'une partie de la marge bénéficiaire sur les crédits accordés par les banques et établissements financiers pour le financement des projets d'investissement." Le chef du gouvernement s'attaque donc à cette montagne dressée par les banques et établissements financiers contre les projets de financements sous forme de taux d'intérêts élevés applicables aux crédits accordés dans le cadre des prêts bancaires à l'économie nationale, ou aux investisseurs privés. Les taux appliqués sont-ils excessifs et inhibiteurs de l'effort national d'investissement et, fatalement, peuvent-ils freiner le développement sous forme de frein aux investissements à partir de taux d'intérêts bancaires élevés appliqués aux crédits de financement de l'économie nationale ? Ce qui est certain, c'est qu'hier mercredi, un des principaux axes de la réunion du Conseil de gouvernement a porté sur la réduction des taux d'intérêt. Selon le communiqué du gouvernement, le nouveau texte relatif à la réduction du taux d'intérêt et une partie de la marge bénéficiaire des banques doivent assurer "l'équité entre les différents modes de financement, en étendant le mécanisme de soutien public à l'investissement aux opérations relevant de la finance islamique". Le même décret prévoit également la mise en place d'un dispositif spécifique de réduction des taux d'intérêt pour les projets d'investissement stratégiques et structurants, afin d'encourager le financement des grands projets et de soutenir leur impact sur la croissance et le développement économique national, explique la primature qui veut ainsi donner un coup de pied à la fourmière des taux d'intérêts appliqués autant au financement de l'économie qu'aux usagers et clients des banques primaires pour leurs projets spécifiques (immobilier notamment où le taux d'intérêt est de plus de 10%), car les taux d'intérêt en Algérie varient en fonction du type de crédit et sont encadrés par la Banque d'Algérie. Ainsi, pour les découverts, la Banque d'Algérie a fixé le seuil du taux d'intérêt excessif à 8,58 %, pour les crédits à la consommation à 10,47 % et pour les crédits à court terme à 7,93 %. Quant aux crédits à moyen terme, la banque centrale a fixé le seuil du taux d'intérêt excessif à 7,13 % et pour les crédits à long terme à 6,74 %. Ailleurs, ces taux ne sont pas plus élevés que les 4 %. Pour ce qui est du crédit de financement de l'habitat, la Banque d'Algérie a fixé le seuil du taux d'intérêt excessif à 7,43 % et pour le leasing à 11,60 %. Comme on le voit, ces taux sont prohibitifs et élevés, peut-être pour dissuader les porteurs de projets mal ficelés, ou contre les risques bancaires d'insolvabilité. Il reste que tout le monde s'est aperçu que les taux directeurs de la Banque d'Algérie sont très hauts et ne correspondent plus aux besoins pressants de financement autant de l'économie nationale que des projets d'investissements des institutionnels ou entreprises publiques. À fin 2024, les crédits à l'économie accordés par le secteur bancaire ont atteint 11 256,5 milliards de dinars, soit une hausse de 5,3 % sur un an, selon le rapport annuel de la Banque d'Algérie. Mais sur la base de taux d'intérêt élevés. Le loyer des crédits est-il prohibitif ? Car leur encours s'est, lui, établi à 16 246,4 milliards de DA collectés, en hausse de 8,9 %, un rythme supérieur à celui observé une année auparavant (+2,7 %). Dès lors, la panique au sein des établissements et entreprises face à ces taux d'intérêts excessifs a fait que nombre de projets soient bloqués, ou à l'arrêt du fait de la difficulté d'accès aux financements bancaires. Or, la relance de l'investissement est l'une des priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a donné en mars dernier le seuil minimum de 20 000 projets devant être lancés à moyen terme. Le prochain décret exécutif sur une réduction des taux d'intérêts bancaires est une des conséquences les plus attendues par les investisseurs.

M. K.

Le Mali plongé dans une double crise sécuritaire et énergétique

Les États-Unis demandent à leurs ressortissants de quitter Bamako

Les États-Unis viennent d'ordonner à leurs ressortissants au Mali de quitter le pays au plus vite à la suite de la nette détérioration de la situation sécuritaire et, surtout, d'une grave crise de carburants à la suite des attaques terroristes sur les approvisionnements d'essence du pays.



■ Par Boualem Alami

C'est dans la journée de mardi que l'ambassade des États-Unis au Mali a exhorté ses ressortissants à «quitter immédiatement» le pays par des vols commerciaux. L'ambassade américaine recommande aux citoyens américains « qui décident de ne pas quitter le Mali de se préparer à toutes situations d'urgence qui pourraient survenir, notamment trouver un abri où se réfugier pour une période prolongée ». Depuis le mois de septembre 2025, le groupe terroriste JNIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans), affilié à Al-Qaïda, s'attaque aux camions-citernes de carburant provenant du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, par où transite la majorité des biens qu'importe le Mali. En dépit des escortes de l'Armée, plusieurs camions ont été incendiés, des chauffeurs et des militaires tués ou enlevés dans des embuscades terroristes, paralysant pratiquement le pays et privant presque toutes les régions d'électricité, bloquant encore plus l'économie du pays. Et, après un mois de blocus, le stock de sécurité de l'Office national des produits pétroliers, devant couvrir trois jours de consommation nationale, est désormais épuisé, car déjà injecté dans le circuit de distribution. Dimanche 26 octobre, la junte malienne a annoncé la suspension des cours dans les écoles et

les universités du pays, à partir de lundi et pour deux semaines. Au Mali, déjà en proie à une grave crise économique, l'instabilité politique et l'insécurité dans le nord du pays où règnent les groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda et ceux de la rébellion touarègue, la junte au pouvoir ne pourrait tenir longtemps depuis déjà 2012. La junte malienne, arrivée au pouvoir par deux coups d'État en 2020 et 2021, règne par la terreur, réduisant au silence l'opposition et faisant face à la résurgence de la résistance armée des mouvements touaregs dans le nord du pays, entre Kidal et Tombouctou. A une grave crise sécuritaire, le pays vit depuis plusieurs années une profonde crise économique et sociale, ponctuée ces derniers jours par un arrêt presque total de toute activité dans le pays où la panne sèche a été décrétée par la junte au pouvoir à Bamako. Et donc, le département d'État recommande aux citoyens américains résidents au Mali de quitter le pays immédiatement par avion commercial, comme il recommande d'éviter les déplacements terrestres vers les pays voisins, en raison des risques élevés d'attaques terroristes sur les routes nationales. Pour ceux qui choisissent de rester, l'ambassade conseille de préparer des plans d'urgence, afin de pouvoir faire face à toute situation critique, y compris la nécessité de rester confinés pendant une période prolongée. En outre, le gouvernement américain souligne plusieurs problèmes persistants dans le pays, tels que les perturbations

de l'approvisionnement en essence et en diesel, ainsi que la fermeture d'institutions publiques, notamment les écoles et universités. "Et le conflit armé en cours entre le gouvernement malien et les éléments terroristes autour de Bamako accroît l'imprévisibilité de la situation sécuritaire à Bamako", avertit le département d'État. Sur le terrain, la situation est intenable pour la junte malienne : le JNIM, qui accentue sa pression sur l'économie du pays depuis le 3 septembre dernier, dirigée par le Malien Iyad Ag Ghali, avait en fait annoncé qu'il instaurerait un blocus sur les villes de Kayes et Nioro-du-Sahel, dans l'ouest du Mali, et qu'il y interdirait l'entrée de carburant depuis les pays voisins que sont la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée et la Côte d'Ivoire. Immédiatement après, des camions et des camions-citernes ont été incendiés, des routiers sénégalais ont été enlevés (avant d'être finalement libérés au bout de quarante-huit heures), la route reliant Bamako à Ségou a été temporairement bloquée et des bus de la compagnie Diarra Transport – accusée de collaborer avec la junte malienne – ont été attaqués, la poussant à annoncer la suspension de ses activités. Depuis, et malgré la mise en place d'escortes militaires, des dizaines d'autres camions-citernes ont été brûlés sur la route entre Kayes et Bamako. Le Mali de la junte militaire vit depuis des moments de crise.

B.A.

Arrestations massives, procès expéditifs et peines lourdes Le Maroc étouffe dans la violence la voix de sa jeunesse

Par Younes B.

Confronté depuis la fin du mois de septembre à un vaste mouvement de contestation mené par la jeunesse marocaine, le régime de Rabat a choisi la voie de la répression. À l'instar du Hirak du Rif en 2016-2017, le pouvoir a mobilisé ses forces de sécurité pour étouffer dans la violence la mobilisation du mouvement GenZ 212, né sur les réseaux sociaux avant de gagner la rue. Les jeunes manifestants réclamaient une amélioration du système de santé et de l'éducation, davantage de libertés publiques et une lutte réelle contre la corruption. Ces revendications, portées par une « génération » marquée par la précarité et le désenchantement politique, ont été accueillies par une réponse brutale : arrestations massives, procès expéditifs et peines lourdes. Selon des chiffres communiqués par les autorités judiciaires marocaines, plus de 2 400 manifestants font actuellement l'objet de poursuites, et 1 400 d'entre eux demeurent en détention. Ces données ont été rendues publiques mardi à Rabat par Hassan Farhan, juge détaché auprès de la présidence du ministère public. Au total, 2 480 personnes sont poursuivies en lien avec les manifestations de GenZ 212 : 20 % pour rébellion en réunion, 17 % pour outrage et violence envers les forces de l'ordre, et autant pour incitation à commettre des crimes et participation à des rassemblements armés. La contestation, déclenchée fin septembre, a été rapidement interdite. Les premiers jours ont été marqués par des arrestations massives et la mort de trois manifestants, tués par balles réelles lors d'interventions de la gendarmerie. L'usage de la force létale, rare mais révélateur de la crispation du régime, a provoqué un vif émoi au sein des organisations de défense des droits humains, sans pour autant infléchir la ligne sécuritaire adoptée par le gouvernement. Pour briser le mouvement, les autorités ont opté pour une justice d'exception. Au 27 octobre, 411 personnes, dont 76 mineurs, avaient déjà été condamnées à des peines de prison ferme ou avec sursis. Parmi elles, 61 manifestants ont écopé de peines allant d'un à quinze ans de prison ferme, notamment pour dégradation de biens publics, pillage ou incendie. L'Association marocaine des droits humains (AMDH) a dénoncé, dans un communiqué rendu public vendredi, « la rédaction de procès-verbaux sous la contrainte » et des procédures marquées par l'absence de garanties élémentaires de défense. Plusieurs avocats ont également rapporté des cas d'audiences tenues à huis clos et des jugements rendus en quelques heures, sans accès complet aux dossiers d'accusation. Cette répression rappelle celle du Hirak du Rif, qui avait éclaté en 2016 après la mort tragique de Mouhcine Fikri, vendeur de poisson écrasé dans une benne à ordures. À l'époque déjà, plus de 4 600 personnes avaient été arrêtées, et 418 condamnées à de la prison ferme. Parmi elles, 54 figures du mouvement, dont Nasser Zefzafi, avaient écopé de peines dépassant vingt ans d'emprisonnement. Le leader du Hirak purge toujours sa peine. Huit ans plus tard, le scénario semble identique : un pouvoir inflexible, des revendications sociales transformées en crimes d'État, et une jeunesse marocaine condamnée à payer le prix fort de sa soif de justice et de liberté.

Y. B.

Une proposition de loi aux relents coloniaux

Nouvelle provocation à Paris

■ Par Karima Baba Aïssa

Dans une nouvelle manœuvre politique qui risque d'envenimer davantage les relations franco-algériennes, un groupe de députés du Rassemblement national a déposé à l'Assemblée française une proposition de loi visant à créer une « Fondation nationale pour la mémoire des harkis ». Le texte, signé par 98 parlementaires menés par Michèle Martinez, accuse directement l'Algérie de « nourrir la haine » à l'égard des harkis et de « refuser de reconnaître leur place dans la mémoire nationale ». Cette initiative s'inscrit dans une série de démarches récentes en France cherchant à reconfigurer le récit colonial, en déplaçant la responsabilité historique de la souffrance des harkis vers Alger. Or, les archives, les témoignages et même les reconnaissances officielles de dirigeants français confirment que la France a été la première à les abandonner. À la fin de la guerre de libération, malgré les garanties formulées dans les accords d'Évian,

les autorités françaises refusent d'accueillir la majorité des harkis qui avaient combattu pour elles. Des milliers d'entre eux furent laissés sans protection, victimes des représailles ou de l'exil forcé. Ceux qui parvinrent à gagner la France furent confinés dans des camps insalubres, souvent situés dans le sud du pays, dans des conditions marquées par la précarité, l'isolement et l'humiliation. Pendant des décennies, Paris a choisi de taire cette page de son histoire. Ce n'est qu'en 2016 que François Hollande reconnaît officiellement l'abandon des harkis par la France. En 2021, Emmanuel Macron présente des excuses « au nom de la République », tout en promettant un travail de mémoire. Mais derrière les déclarations, peu de choses ont changé. La stigmatisation, la précarité et l'instrumentalisation politique de cette mémoire demeurent. Aujourd'hui, certains milieux de la droite et de l'extrême droite tentent d'exploiter à nouveau ce dossier, dans un contexte de tension diplomatique persistante avec Alger. En accusant l'Algérie de « discours de haine » et en l'invitant à

« présenter des excuses », ces élus cherchent à effacer la responsabilité française et à redonner une légitimité morale à une ancienne puissance coloniale toujours incapable d'assumer pleinement son passé. Le document accompagnant la proposition de loi n° 1910 franchit un pas supplémentaire en affirmant que « les autorités algériennes encouragent un discours hostile aux harkis » et « utilisent des influenceurs pour le diffuser ». Des accusations qui, en Algérie, sont perçues comme une tentative de réécriture de l'histoire et de provocation politique. Pour Alger, ce « type d'initiatives » illustre une volonté persistante de détourner le débat sur la colonisation. En ciblant la mémoire algérienne, la classe politique française, notamment dans ses courants les plus conservateurs, cherche à éviter toute introspection sur les crimes de la conquête, les massacres de masse, les enfumades et le système d'apartheid colonial imposé à la population algérienne pendant plus d'un siècle. Cette « offensive mémorielle » survient dans un contexte de « crispation » bilatérale, mar-

qué par des désaccords sur les questions migratoires, le Sahara occidental ou encore les archives coloniales. En France, la « bataille de la mémoire » revient régulièrement dans le débat public, souvent à l'approche des « échéances » électorales. L'histoire des harkis y est alors instrumentalisée pour flatter un électorat nostalgique de « l'Algérie française » et pour alimenter un récit qui tente de présenter la colonisation comme une entreprise civilisatrice plutôt qu'un système de domination. Face à cette offensive, Alger reste fidèle à une position constante : la mémoire de la guerre d'indépendance appartient d'abord aux Algériens, et c'est à la France d'assumer seule les conséquences morales, politiques et humaines de son passé colonial. Dans ce nouvel épisode de la guerre des mémoires, la tentative de faire porter à l'Algérie le fardeau de la souffrance des harkis apparaît moins comme une quête de vérité que comme une stratégie politique intérieure, au service d'une France encore incapable de regarder son histoire en face.

K.B.A.

779 milliards DA consacrés à l’enseignement supérieur

L’État investit dans une université moderne et connectée

Le budget alloué au secteur de l’Enseignement supérieur a connu une augmentation de 4,01 %, atteignant ainsi plus de 779 milliards de dinars algériens. Ce budget est destiné aux domaines de l’enseignement et de la formation, de la vie étudiante, de la recherche scientifique et de l’administration. Un budget qui aurait un impact positif sur la poursuite du développement et de la modernisation du secteur, selon Kamel Baddari, ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

pour mettre en œuvre les réformes des hautes autorités afin de promouvoir l’innovation et l’entrepreneuriat dans le cadre d’un développement économique durable.

Soutenir la recherche appliquée en sécurité alimentaire et les énergies renouvelables

Avant que Baddari ne commence son exposé, le président de la Commission des finances, Mohamed Benhicham, a affirmé que le secteur de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique a bénéficié d’importantes allocations financières et d’une amélioration qualitative par rapport à l’année précédente, témoignant ainsi d’un grand intérêt et d’une volonté politique pour rehausser la qualité de l’enseignement supérieur tout en optimisant simultanément les prestations pédagogiques et de services. À cet égard, il a été précisé que l’objectif du secteur inclut, entre autres, l’amélioration de la qualité de la formation universitaire et son adaptation aux exigences du marché du travail. Il s’agit également de soutenir la recherche appliquée, en particulier dans des domaines prioritaires pour le pays comme la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables, ainsi que de renforcer la numérisation et de développer des plateformes numériques universitaires. Pour leur part, les membres de la Commission ont exprimé leurs préoccupations et formulé des propositions liées à l’ouverture de nouveaux centres et annexes pédagogiques, et à l’ouverture de nouvelles spécialités correspondant aux spécificités et aux besoins des différentes régions du pays ainsi qu’au recrutement d’enseignants universitaires. Il s’agit également de l’extension ou de la construction de nouvelles résidences universitaires, notamment dans les wilayas du sud pour permettre aux étudiantes de poursuivre leurs cursus dans des conditions appropriées, ainsi que de l’amélioration des services de transport universitaire et de l’extension de ses lignes. Il y a lieu de préciser que Najiba Djilali, ministre des Relations avec le Parlement, et Ahmed Mouad, vice-président de l’Assemblée populaire nationale, et Zouheir Nasri, président du groupe parlementaire du Parti du Front de libération nationale, ont assisté à l’exposé de M. Baddari.

M. Ka



Par Merim Ka

Le ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présenté, mardi dernier, devant la Commission des finances et du budget de l’Assemblée populaire nationale, un exposé sur le budget alloué à son secteur dans le cadre du projet de loi de finances PLF2026. M. Baddari a affirmé que le budget alloué à son secteur pour le titre de 2026 a connu une « augmentation de 4,01 %, atteignant ainsi plus de 779 milliards de DZD ». Plus explicite, le ministre a précisé que 542 milliards de cette enveloppe seront

destinés à l’enseignement et la formation, 34 milliards à la recherche scientifique, 191 milliards au développement de la vie estudiantine et 1 milliard à l’administration générale et à la gouvernance. Ce budget, estime le ministre de tutelle, aura un « impact positif » sur la poursuite du développement et de la modernisation du système d’enseignement supérieur, tant sur le plan académique que sur le plan des services, permettant ainsi d’atteindre l’objectif d’une université moderne qui accompagne les transformations économiques et sociales. M. Badari a précisé que le budget sectoriel alloué à l’enseignement supérieur et à

la recherche scientifique vise à poursuivre la réalisation des objectifs établis dans le cadre de la gouvernance pédagogique, du développement des métiers, de l’entrepreneuriat et de l’innovation, indiquant qu’à ce jour, « 117 centres de développement entrepreneurial, 124 incubateurs d’entreprises et 78 maisons de l’intelligence artificielle, ainsi que 422 structures annexes, ont été créés dans différentes régions du pays ». Au cours de son intervention, M. Kamel Badari a présenté les principaux axes inclus dans le projet de loi de finances 2026 en faveur du secteur, en insistant particulièrement sur l’investissement

Trafic de drogue, terrorisme, orpaillage...

L’ANP renforce la pression sur les réseaux criminels

Des tentatives d’introduction de plus de 7 quintaux de kif traité, en provenance des frontières avec le Maroc, ont été mises en échec, en une semaine, lors d’opérations exécutées par des détachements combinés de l’Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, a indiqué hier un communiqué du MDN. « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de

l’ANP ont exécuté, durant la période allant du 22 au 28 octobre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, « des détachements de l’ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national ». Concernant la lutte contre la criminalité organisée, la même source a indiqué que des détachements combinés de l’ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d’opérations exécutées à travers les Régions militaires, 51 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d’introduction de 7 quintaux et 21 kilogrammes de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, alors que 155 978 comprimés psychotropes ont été saisis. « À Tamanrasset, Bordj Ba-

dji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, des détachements de l’ANP ont arrêté 204 individus et saisi 52 véhicules, 208 groupes électrogènes, 144 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d’or brut et de pierres et d’équipements utilisés dans des opérations d’orpaillage illicite », ajoute la même source. Aussi, « 12 autres individus ont été appréhendés et 5 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil à lunette, 10 fusils de chasse, 47 778 litres de carburant, ainsi que 14 quintaux de tabac et 44 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation ont été saisis, et ce, lors d’opérations distinctes ». Par ailleurs, les Garde-côtes « ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d’émigration clandestine et procédé au sauvetage de 175 individus à bord d’embarcations de construction artisanale, alors que 478 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le bilan.

Accident de la route à Guelma : 12 blessés dans le dérapage d’un bus

12 personnes sont blessées, selon un premier bilan, dans un accident de la route survenu hier dans la wilaya de Guelma. Selon un communiqué de la Protection civile, les secours sont intervenus à 9 h 00 à la suite du dérapage d’un bus survenu au lieu-dit route Djeballah Khemissi, Aïn Ben Beida, dans la wilaya de Guelma. L’accident a fait 12 personnes aux blessures diverses, qui ont été prises en charge sur place avant leur évacuation vers les structures hospitalières les plus proches. Les opérations d’intervention et de secours se poursuivent, précisent les services de la Protection civile.

Lutte contre le crime organisé

La police démantèle un vaste réseau de trafic d’armes

Le Service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO) a fait savoir hier qu’un important réseau criminel spécialisé dans la contrebande et le trafic illicite d’armes a été démantelé. Cette opération de grande envergure, menée avec succès, marque un coup dur porté aux organisations

criminelles qui menacent la sécurité nationale. L’intervention des forces de sécurité fait suite à l’exploitation minutieuse d’informations détaillées concernant ce réseau, qui s’adonnait au trafic d’armes de catégories IV et V sans la moindre autorisation légale. Au cours de cette opération, neuf suspects

ont été appréhendés et placés en détention provisoire. Par ailleurs, 124 fusils de chasse, 13 fusils à pompe, 3 pistolets, 7028 cartouches de différents calibres, plus d’un (1) kilogramme de poudre à canon, 10 millions de dinars, une somme d’argent conséquente en devises étrangères ainsi qu’un véhicule

utilitaire utilisé pour les activités du réseau criminel ont été saisis. La police algérienne a d’ailleurs diffusé une vidéo de cette opération sur sa page Facebook officielle, illustrant la vigilance et l’efficacité de la Police nationale qui ont, une fois de plus, permis de déjouer une menace sérieuse.

Environnement
Saidal
s'engage pour le
reboisement

Le Groupe Saidal a annoncé hier avoir mené une vaste opération de plantation d'arbres mobilisant l'ensemble de ses entités à travers le pays. «Madame Nabila Benygzer Née Ouaret, Présidente Directrice Générale du Groupe, a donné le coup d'envoi de cette initiative au siège de la Direction Générale, en présence des cadres et des travailleurs de l'entreprise», indique la groupe dans sa page officielle facebook. Marquant l'engagement écologique et citoyen du Groupe, cette opération s'inscrit dans la campagne nationale de plantation d'arbres, lancée le 25 octobre par le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche. Elle fait également suite aux orientations de Monsieur Ouacim Kouidri, Ministre de l'Industrie Pharmaceutique, qui a invité toutes les entreprises du secteur à adhérer à cette action nationale. «Cette démarche, empreinte d'un fort engagement environnemental, a réuni les employés de Saidal dans une atmosphère conviviale et solidaire. Elle traduit ainsi la volonté collective du Groupe de contribuer activement à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable», ajoute le groupe.

I.B.

Valorisation des déchets en électricité

Un développement remarquable en Algérie

La valorisation des déchets en électricité dans le monde arabe revêt désormais une dimension stratégique, après des décennies où les déchets étaient considérés comme un fardeau municipal à enfouir ou à incinérer sans aucune valeur ajoutée, selon la plate-forme spécialisée Ettaqa.



Dans la course à la valorisation énergétique des déchets dans le monde arabe, l'Algérie a lancé des essais opérationnels d'utilisation du biogaz issu des déchets pour la production d'électricité dans les régions côtières, grâce à des digesteurs anaé-

robies. Des partenariats techniques sont en cours avec des entreprises européennes afin d'étendre la capacité de production, initialement de 5 mégawatts, à des centrales électriques atteignant 50 mégawatts si les essais sont concluants. Ceci ouvre la voie à un développement de la valori-

sation énergétique des déchets dans le monde arabe, et plus au nord encore en Afrique. Aujourd'hui, les gouvernements arabes perçoivent les déchets comme une ressource pouvant être intégrée au système énergétique, que ce soit par incinération directe avec des technologies de contrôle des émissions, par production de biogaz à partir de déchets organiques, ou par extraction de combustible dérivé des déchets (CDD) pour alimenter les centrales électriques et réduire la pression sur les décharges. Selon une étude menée par une plateforme énergétique spécialisée (basée à Washington), la valorisation des déchets en électricité dans le monde arabe a connu une expansion remarquable ces dernières années. Les gouvernements arabes cherchent ainsi à exploiter l'énorme quantité de déchets solides – estimée à plus de 150 millions de tonnes par an, dont moins de 10 % sont recyclés – pour produire de l'électricité et alléger le fardeau des décharges et de la pollution. Ces initiatives interviennent dans un contexte de pression croissante sur les ressources traditionnelles et d'engagements nationaux de plus en plus fermes en faveur de la réduction de l'empreinte carbone dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Les pays du Golfe, l'Afrique du Nord, voient se développer divers modèles de projets, tant émergents que existants, témoignant d'une prise de conscience croissante de l'importance d'investir dans les déchets en tant que ressource énergétique et économique prometteuse. Selon la Plateforme énergétique, l'expérience de conversion des déchets en électricité dans le monde arabe semble gagner en maturité, grâce notamment aux partenariats avec des entreprises asiatiques et européennes spécialisées, ainsi qu'à l'implication d'organismes de financement internationaux qui soutiennent ces projets, considérés comme l'une des voies les plus importantes vers l'économie circulaire dans la région.

I.B.

Commerce intérieur une hausse du budget de 4,5 milliards de dinars

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présenté, mardi, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le budget de son secteur dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026. Dans son intervention au cours d'une séance d'audition présidée par Mohamed Benhachem, président de la commission, et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, la ministre a précisé que le PLF 2026 a alloué au secteur du commerce intérieur un budget de plus de 126,61 milliards de DA en autorisations d'engagement et près de 130 milliards de DA en crédits de paiement, selon l'APS. Ce budget est réparti sur 3 principaux programmes, portant essentiellement sur la régulation et l'approvisionnement du marché ainsi que la promotion de la concurrence, avec une enveloppe de 107,3 milliards de DA en autorisations d'engagement, en vue de garantir l'approvisionnement régulier en produits de large consommation et de développer les mécanismes de contrôle des prix et des pratiques commerciales, à même de renforcer la stabilité du marché et de

limiter la spéculation illicite. En matière de protection du consommateur, un budget de près de 13 milliards de DA en autorisations d'engagement a été alloué, destiné au développement des dispositifs de contrôle de qualité, à la modernisation des laboratoires de répression de la fraude, et à garantir la salubrité des produits destinés aux consommateurs. Le PLF 2026 a alloué à l'administration générale du secteur une enveloppe de 6,5 milliards de DA en autorisation d'engagement, destinée au renforcement de la transformation numérique, à l'amélioration des conditions de travail et au renouvellement des équipements informatiques. Selon Mme Abdellatif, le budget sectoriel 2026 se repose sur le soutien aux programmes structurants ayant un impact direct sur la stabilité du marché et l'amélioration du service public, notamment à travers l'achèvement de la réalisation et l'équipement des laboratoires régionaux de contrôle de la qualité, la création de nouvelles structures commerciales dans les zones reculées et frontalières, ainsi que la généralisation de la numérisation administrative et l'interconnexion des services régionaux aux

systèmes d'informations nationaux. Elle a également souligné l'importance du développement du partenariat avec le secteur agricole à travers des mécanismes de régulation anticipée «SYR-PALAC», permettant aux établissements du secteur d'accomplir leurs missions de contrôle selon les normes de qualité et de transparence. Le budget 2026 du secteur prévoit une hausse de 4,5 milliards DA par rapport à celui de l'année en cours, traduisant, selon la ministre «l'importance des missions confiées au ministère, en matière de stabilité du marché, de protection du consommateur et de renforcement de la transparence économique, dans une démarche visant à concilier liberté d'initiative économique et contrôle garantissant la protection de l'intérêt général». Dans le cadre des préparatifs du prochain Ramadan, Mme Abdellatif a affirmé que le secteur a entamé la coordination avec l'ensemble des acteurs afin d'assurer la disponibilité de tous les produits de large consommation, l'organisation de marchés de proximité à travers les différentes wilayas du pays, outre le lancement de programmes de ventes promotionnelles et à prix réduits, tout en renforçant les opérations de contrôle.

Agriculture : Elaboration d'une nouvelle politique sectorielle

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, mardi à Alger, que son département ministériel œuvre à l'élaboration d'une nouvelle politique agricole «réaliste et adaptée au terrain», fondée sur la technologie et l'innovation. Lors de la clôture des travaux de la Conférence nationale sur la modernisation de l'agriculture, organisée par le ministère les 27 et 28 octobre au CIC «Abdelatif-Rahal», le ministre a précisé que le ministère de l'Agriculture s'emploie à «mettre en place une politique publique sectorielle ayant un impact réel sur le terrain et adaptée aux réalités du secteur, à

travers une meilleure gestion des différentes ressources qui lui sont destinées, notant «la nécessité de revoir les différentes politiques publiques mises en place depuis l'indépendance et de s'orienter vers la transition numérique», selon l'APS. A cet égard, M. Oualid a fait savoir qu'une réforme structurelle de son département et des organismes y relevant sera engagée afin d'en améliorer l'efficacité et de les rajeunir, tout en intégrant la technologie et en s'orientant vers la modernisation, notamment par un rapprochement du monde académique, soulignant que de nombreuses innovations scientifiques dans le domaine agricole demeurent

encore inexploitées. Il a précisé que le Conseil national scientifique de la sécurité alimentaire, installé lundi, veillera à valoriser les recherches et les innovations universitaires et à améliorer la productivité. Concernant le financement des investissements agricoles, M. Oualid a mis en exergue la nécessité de mettre en place de nouveaux mécanismes de financement, d'autant plus qu'on ne peut plus compter uniquement sur les prêts des banques publiques. Le capital-investissement pourrait résoudre plusieurs problématiques de financement, tout comme le micro-financement et le crédit-bail, a-t-il ajouté, tout en insistant sur l'importance d'injecter

davantage de capitaux dans les cultures stratégiques, notamment dans le sud. Le ministre a également souligné la nécessité d'élargir les offres d'assurance pour couvrir l'ensemble des risques auxquels les agriculteurs sont confrontés sur le terrain, et ce, afin de leur permettre de travailler dans les meilleures conditions. Abordant la question du foncier agricole, M. Oualid a mis en avant l'importance de mener des études d'évaluation des différents mécanismes de gestion de ce dossier depuis l'indépendance, notant que la numérisation contribuera à résoudre les problématiques soulevées dans ce domaine.

Transports

Renforcement du partenariat algéro-chinois dans le secteur ferroviaire

Dans le cadre du programme gouvernemental de mise en œuvre des projets ferroviaires et des efforts déployés pour mobiliser les ressources nécessaires au financement et à l'exécution des grands projets stratégiques, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures, Abdelkader Djellaoui, a reçu, hier, le vice-président de l'Agence chinoise de coopération internationale au développement (CIDCA), M. Liu Junfeng, au siège du ministère.



M. Liu a effectué une visite de travail en Algérie du 27 au 29 octobre 2025. Des hauts fonctionnaires du ministère et un représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi des investissements ferroviaires (ANESRIF) ont également assisté à la réunion», indique un communiqué du ministère publié sur sa page officielle facebook. Cette rencontre a permis d'échanger les points de vue sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine du développement des infrastructures, en particulier sur le renforcement du partenariat algéro-chinois dans les

projets nationaux prioritaires, notamment dans le secteur ferroviaire. Les perspectives de coopération et de financement des grands projets, considérés comme un véritable catalyseur du développement économique et social et du renforcement de la connectivité entre les différentes régions du pays, ont été examinées. La réunion a également porté sur l'importance de la CIDCA dans ce domaine. À cet égard, le ministre a présenté un exposé sur le développement du réseau ferroviaire national, insistant sur l'importance de poursuivre la collaboration avec la partie chinoise pour la mise en œuvre des grands projets, piliers

fondamentaux du développement et de l'intégration régionale. L'expérience chinoise dans le secteur ferroviaire est marquée par l'expansion massive de son réseau, le développement de technologies de pointe comme le train à sustentation magnétique et l'Hyperloop, ainsi que des défis d'ingénierie complexes dans des environnements difficiles. La Chine possède le plus grand réseau ferroviaire à grande vitesse du monde et est à la pointe de l'innovation en matière de trains ultra-rapides, tout en faisant face à des défis logistiques et environnementaux.

Inès B.

Le marché pétrolier reste stable

Les cours du pétrole sont restés stables hier, le marché jugeant encore l'impact des sanctions américaines contre des groupes pétroliers russes, avant la réunion entre les présidents américain et chinois. Hier, vers 10H15 GMT, le prix du baril de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prenait 0,42% à 64,67 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 0,33% à 60,35 dollars. La rencontre prévue entre Donald Trump et son homologue chinois Xi Jinping est scrutée par les marchés qui «attendent de voir si un accord commercial entre les États-Unis et la Chine sera conclu», expliquent les analystes de Standard Chartered. Le bras de fer commercial engagé entre les deux premières économies mondiales depuis le retour de M. Trump à la Maison Blanche plombe les perspectives de croissance mondiale et, en même temps, celles de la demande d'or noir. Donald Trump a dit envisager «une excellente rencontre (...) et que beaucoup de problèmes vont être résolus» lors de son entrevue jeudi avec le dirigeant chinois, laissant entrevoir la possibilité d'un accord commercial. «La Chine et les États-Unis pourraient très bien conclure demain un nouvel accord commercial temporaire, mais il est peu probable que celui-ci prévoit que la Chine abandonne son allié du nord (la Russie, ndr) qui lui fournit du pétrole», estime John Evans, analyste chez PVM. Les États-Unis ont renforcé leur pression sur les importateurs de pétrole russe, dont les plus importants sont la Chine et l'Inde, annonçant de nouvelles sanctions contre les deux principaux groupes pétroliers du pays, Rosneft et Lukoil. Mais «la confiance grandit dans le fait que la Russie, malgré les sanctions, parviendra à écouler ses barils sur le marché», affirme Arne Lohmann Rasmussen de Global Risk Management. Cela rend les conséquences d'un éventuel réchauffement des relations entre Pékin et Washington moins lisibles sur le marché pétrolier.

Inès B.

Réunions annuelles du Forum africain des administrations fiscales (ATAF)

La DGI dévoile les thématiques des rencontres

La direction générale des impôts (DGI) a dévoilé hier les thématiques des travaux des réunions annuelles du Forum africain des administrations fiscales (ATAF), prévues du 03 au 07 novembre à Alger. Ces réunions s'articulent autour d'une importance capitale pour l'avenir économique et institutionnelle du continent telles que: La transformation numérique des administrations fiscales, la lutte contre les flux financiers illicites posés par l'économie numérique, l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement de la coopération fiscale, et enfin la fiscalité comme levier par le financement des ODD, indique la DGI dans un communiqué publié hier sur son site web. Les réunions connaîtront la participation de

hauts responsables africains pour débattre de la gouvernance fiscale efficace, permettant de contribuer à façonner l'avenir financier du continent, a annoncé hier la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué publié sur son site web. Ces rencontres, prévues au Centre international des conférences (CIC) «Abdellatif Rahal», sous le thème «Adoption d'approches efficaces et ciblées pour des systèmes fiscaux équitables», devront rassembler des responsables fiscaux africains, des ministres des Finances, des décideurs politiques et des partenaires de développement mondiaux, a précisé la DGI. Cet événement offre également «une occasion unique d'approfondir le dialogue et de renfor-

cer la capacité du continent africain à financer son propre développement et à réaliser une transformation durable», a noté la DGI. «Le statut de membre du forum qui compte actuellement 44 pays membres est réservé aux administrations fiscales des pays africains. L'Algérie devenue le 43ème membre de ce forum, souscrit pleinement aux objectifs stratégiques de ce forum», indique le communiqué de la DGI. Cette adhésion s'inscrit dans le cadre d'une vision ambitieuse axée la coopération fiscale internationale permettant notamment de renforcer les capacités de l'administration fiscale algérienne en vue de l'amélioration des recettes fiscales, intensifier la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ainsi que les flux

financiers illicites, porter d'une voix forte et unie la position du continent sur les enjeux fiscaux internationaux. «Dans un contexte mondial en mutation où la pression sur les finances publiques est accrue, une fiscalité robuste et moderne est un pilier fondamental pour financer le développement durable de l'Afrique. les réunions annuelles de l'ATAF 2025 à Alger marqueront une étape importante vers l'élaboration d'une feuille de route commune visant à relever les défis fiscaux contemporains à renforcer la conformité fiscale à expliquer les opportunités qu'offre l'évolution du paysage fiscal mondial et porter la voix de l'Afrique dans les instances internationales», conclut la DGI.

Inès B.

Omar Bouazouni:
« Le numérique est une fenêtre de tir capable de replacer l'Algérie dans le concert des nations »

L'économiste statisticien Omar Bouazouni a affirmé hier que la politique du numérique constitue une véritable « fenêtre de tir » susceptible de replacer l'Algérie dans le concert des nations sur le plan économique. Lancé pour soutenir le développement de l'agriculture, le plan de numérisation du secteur connaît une accélération remarquable ces dernières années, selon lui. Intervenant à la radio Chaîne 3, M. Bouazouni est revenu sur les recommandations issues de la dernière Conférence sur la modernisation du secteur agricole, expliquant que la mise en place d'un écosystème numérique intégré permettra de générer une croissance endogène, gage d'une hausse durable de la productivité.

Affichant une croissance de 3,6 %, le secteur agricole contribue à hauteur de 15 % du PIB national et emploie environ 2,5 millions de travailleurs – un chiffre qui atteint près de 5 millions si l'on inclut les saisonniers. Le spécialiste précise que, grâce aux outils numériques, les exploitations agricoles pourront passer d'une gestion réactive – agissant a posteriori comme un « pompier » – à une approche proactive, fondée sur la prévision, la planification et la prise de décision en temps réel. « Le numérique et les statistiques sont essentiels pour réguler le marché et éviter les comportements routiniers où tout le monde produit la même chose au même moment, provoquant ainsi la surproduction et la non-récupération des coûts de production », souligne-t-il.

Au-delà de la planification, les outils numériques représentent également un levier majeur pour la gestion de l'eau et la lutte contre le stress hydrique. M. Bouazouni cite, à titre d'exemple, « la régulation automatique de la température et de l'humidité dans les étables grâce aux automates et à l'Internet des objets (IoT) », des technologies cruciales pour faire face aux pics de chaleur. Selon lui, la numérisation et l'intelligence artificielle offrent de nombreux atouts, notamment dans la lutte contre les maladies, l'anticipation des besoins du marché et la structuration plus rationnelle de la production agricole.

71e anniversaire du déclenchement de la Révolution

Des projets inaugurés à Constantine

Plusieurs projets de développement économique, industriel, d'habitat et de proximité ont été inaugurés ou lancés en chantier mardi, à Constantine, sous la supervision du wali, Abdelkhalek Sayouda dans le cadre de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 et du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision algériennes.



A cette occasion, dans la commune de Didouche Mourad, il a été procédé à l'inauguration d'une nouvelle extension d'une nouvelle usine de minoterie «Kenza» (unité d'emballage et de conditionnement), qui offre plus de 100 emplois, ainsi que l'entreprise «Mizo Lab», spécialisée dans la fabrication de produits para-pharmaceutiques et cosmétiques, dotée d'une capacité de production de plus de 150 000 unités et ambitionnant l'exportation de compléments alimentaires vers le marché africain. Le wali a également procédé à l'inauguration de l'entreprise «Chaussure Mondiale», dédiée à la fabrication de chaussures, qui emploie 710 travailleurs. Par ailleurs, le chef de l'exécutif local a procédé à la pose de la première pierre du parc de loisirs et de sports, prévu sur une superficie de 7 hectares, dans la zone dite El-Hamaïz (Didouche Mourad). Ce projet comprend un espace de sports et de jeux, trois terrains polyvalents, deux terrains de pétanque, ainsi que des aires de détente et de jeux pour enfants, pour un montant global de 122 millions de dinars. Dans le domaine du logement, plusieurs chantiers ont été lancés à travers les communes de la wilaya, dont notamment les projets de réalisation de 400 logements publics locatifs à Didouche Mourad et 600 logements au quartier des Frères Abbas à Constantine. Aussi, des chantiers de réalisation de 500 lo-

gements promotionnels aidés à Serkina, 200 logements à Ibn Ziad, 160 logements à Hamma Bouziane et 100 logements à Messaoud Boudjeriou, inscrits dans le cadre du programme 2024 qui totalise 4 800 unités publiques locatives, ont été lancés. Pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens, M. Sayouda a mis en service le raccordement au réseau du gaz naturel de 71 habitations dans le quartier Es-Salem (Didouche Mourad), un projet qui a nécessité l'installation de 1,2 km de réseau, pour un coût de 3,57 millions de dinars, ainsi que des travaux d'aménagement estimés à 28 millions de dinars. Il a également inauguré le raccordement de la conduite de refoulement du puits artésien avec l'alimentation électrique du réservoir de 500 m³ au hameau Aïn Essâad, au profit de 2 500 habitants, permettant ainsi d'améliorer la capacité et la régularité de l'approvisionnement en eau.

Des projets à caractère social

Dans une déclaration à la presse, le wali a précisé que le programme prévu à l'occasion de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 est principalement axé sur les projets à caractère social, notamment le logement social et le logement promotionnel aidé (LPA), dont 4 660 unités

ont été lancées. Il a, dans cette optique, réaffirmé le caractère social de l'Etat et son soutien constant aux catégories vulnérables. Le wali a également souligné que plus de 214 projets ont été inscrits dans le cadre de ce programme commémoratif, répartis sur les 12 communes de la wilaya, et couvrant les secteurs de la santé, des affaires religieuses, de l'éducation, des travaux publics et l'hydraulique. Le programme officiel s'étendra sur trois jours et comprendra la distribution de logements sociaux, d'équipements et la mise en service de plusieurs infrastructures de proximité. Enfin, M. Sayouda a affirmé que ces projets améliorent le cadre de vie des citoyens et répondent à leurs préoccupations, insistant sur le respect rigoureux des délais d'exécution fixés dans les cahiers des charges. Il a précisé que les projets LPA avancent à un rythme nettement plus rapide que par le passé, grâce notamment à leur attribution à des promoteurs publics dans le cadre de cahiers de charges stricts, affirmant que certains projets ont été achevés dans un délai de 12 mois. Il a ajouté que la wilaya de Constantine a bénéficié de quotas importants en logement social et LPA, ainsi que de projets futurs pour l'année prochaine, portant sur les équipements publics accompagnant les pôles résidentiels, tels que les établissements scolaires, les structures sanitaires et sécuritaires.

Mascara- Saïda

Etude du dédoublement de la RN6

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a annoncé, mardi à Mascara, que la wilaya bénéficiera d'une étude en vue de la réalisation du dédoublement de la route nationale RN6, reliant les wilayas de Mascara et Saïda. Le ministre a souligné, lors de la présentation d'un exposé sur le secteur des travaux publics dans la wilaya, dans le cadre de sa visite d'inspection, que Mascara a bénéficié, dans le cadre du programme sectoriel de l'année

2026, d'une opération d'étude pour la réalisation du dédoublement de la RN6, reliant Mascara à Saïda. Il a ajouté que le dédoublement de cette voie «permettra de relier la wilaya de Mascara à plusieurs régions du pays, notamment celles du Sud et de l'Est, en plus de son importance dans l'élimination des points noirs à l'origine des accidents de la route». M. Djellaoui a insisté sur la nécessité de lancer cette étude dans les plus brefs délais, afin de permettre, une fois celle-ci achevée, l'inscription

du projet de dédoublement dans le programme de développement de l'année 2027, soulignant que cet axe routier figure parmi les priorités de son département ministériel. Par ailleurs, lors de l'inspection des chantiers de la deuxième tranche du projet de la voie de raccordement à double sens reliant l'autoroute Est-Ouest, entre les communes d'El Keurt et Hacine sur une distance de 16,6 km, le ministre a insisté sur la nécessité de livrer, prochainement, un tronçon de 5 km de cette route.

El-Bayadh

Plus de 60 interventions chirurgicales réalisées

Plus de 60 opérations chirurgicales ont été effectuées à l'hôpital d'El-Abiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El-Bayadh) dans le cadre des journées médico-chirurgicales, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur de cet établissement public de santé, Djilali Boudia. Selon le responsable, l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'El-Abiodh Sidi Cheikh a organisé, les 27 et 28 octobre, ces journées médico-chirurgicales en coordination avec l'Association nationale « Les Amis du Malade », dans les spécialités de chirurgie générale, d'oto-rhino-laryngologie (ORL) et de chirurgie orthopédique. L'événement a été supervisé par le Pr Chadli Nouredine, spécialiste en chirurgie générale au CHU d'Oran, accompagné de son équipe médicale, ainsi que du personnel médical et paramédical de l'hôpital d'El-Abiodh Sidi Cheikh. Ces journées ont permis la réalisation de 64 interventions chirurgicales et 45 consultations spécialisées, a précisé la même source. De telles initiatives, organisées périodiquement dans cet établissement hospitalier, dans le cadre des jumelages médicaux entre hôpitaux ou en partenariat avec l'Association « Les Amis du Malade », contribuent à rapprocher les services de santé des citoyens, à réduire les déplacements vers les wilayas du Nord pour se soigner, ainsi qu'à favoriser l'échange d'expériences et la formation médicale continue entre praticiens.

Médéa

convention Dass-DFP

Une convention de partenariat a été signée récemment entre la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Médéa. L'objectif est d'assurer l'apprentissage et la formation des personnes à besoins spécifiques ainsi que les femmes au foyer, a-t-on appris de la DASS. Selon les termes de cette convention, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels s'engage à assurer la qualification des personnes aux besoins spécifiques, des enfants et adolescents en difficulté sociale, des femmes au foyer et des femmes issues de milieux ruraux, a précisé le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Mohamed Lamine Rehailia. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la protection et de la promotion de la famille, de la femme et des personnes aux besoins spécifiques, a-t-il ajouté. Le programme de formation se déroulera au sein des structures du secteur de l'action sociale pour les personnes à besoins spécifiques et les enfants en détresse, tandis que les stages et apprentissages pour les femmes au foyer et les femmes rurales se tiendront dans les établissements de formation professionnelle, a précisé Rehailia. La formation, de courte durée, répondra aux besoins exprimés par le secteur de l'action sociale et couvrira des domaines variés tels que les métiers manuels, le jardinage, ainsi que la transformation de produits laitiers et agricoles.

Tlemcen

Un quota de 1.170 logements «LPL»en 2025

La wilaya a bénéficié, durant 2025, d'un quota de 1.170 logements publics locatifs, a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya. Sur ce total de logements, les travaux de construction de 700 logements ont été lancés, tandis que 470 logements similaires répartis sur les différentes communes de la wilaya seront lancés prochainement en travaux. Les logements en cours de réalisation seront réceptionnés progressivement à partir de juillet prochain, et les listes des bénéficiaires seront publiées à partir de juin, de sorte que l'opération se poursuivra jusqu'à fin 2026, a-t-on ajouté. Par ailleurs, 130 logements de la formule promotionnel aidé (LPA) sont en cours d'achèvement, tandis que les travaux d'un projet de 150 logements de la même formule dans le quartier Oudjlida, dans la commune de Tlemcen, ont été achevés et devront être distribués début novembre, a-t-on conclu.

Oran Aménagement du lac «Telamine»

Le lac «Telamine», situé à l'Est d'Oran et classé à l'échelle mondiale sur la liste Ramsar des zones humides, a bénéficié, récemment, d'un projet d'aménagement, a-t-on appris, mardi, auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de gestion durable des ressources en eau et de restauration du rôle écologique des zones humides, en application de l'accord signé entre la Direction générale des forêts (DGF) et le Fonds mondial pour la nature (WWF Afrique du Nord), a précisé le Conservateur des forêts, Abdelghani Karboua. L'opération porte sur l'élaboration d'un plan de gestion durable spécifique à la zone humide de Telamine, visant à l'alimenter de 15 millions de litres d'eau claire, à restaurer ses habitats naturels et sa biodiversité, et à préserver son rôle d'habitat privilégié pour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs protégés, notamment le flamant rose, a ajouté M. Karboua.

Ce projet d'aménagement, qui s'étendra sur trois ans, vise également à renforcer la gouvernance, la coopération intersectorielle et l'éducation environnementale au profit des habitants et associations riveraines de la zone humide, a indiqué la même source. Le lancement effectif du projet interviendra après la signature de l'arrêté de wilaya portant création du comité des zones humides et de restauration des habitats naturels, actuellement en cours de validation. Le coût du projet est estimé à 300.000 euros, financé par l'entreprise partenaire Unilever, qui s'est engagée à mettre en œuvre un programme de gestion durable de l'eau dans 100 sites à travers le monde, et exécuté par le WWF, sous la supervision et le soutien logistique et humain de la Direction générale des forêts, dans le cadre de la stratégie nationale des zones humides en Algérie.

Selon la Conservation des forêts, la wilaya d'Oran compte environ 15 zones humides, dont quatre inscrites sur la liste internationale Ramsar. Il s'agit de la Grande Sebkha, El Mactaâ, les Salines d'Arzew et le lac Telamine, situé dans la commune de Gdyl, s'étendant sur une superficie de 2.400 hectares.

Accidents

L'IA au service de la sécurité routière

L'IA se démocratise dans tous les domaines et peut aussi renforcer la sécurité sur les routes. Des routes plus sûres et intelligentes, c'est ce que promet la technologie qui se met au service de la sécurité automobile afin de réduire les accidents et sauver des vies.



L'intelligence artificielle (IA) apparaît comme une force de transformation dans le secteur routier, offrant des opportunités considérables. Les experts mettent en évidence à la fois les avantages - tels que l'amélioration de la sécurité routière, de la gestion du patrimoine routier et de la gestion du trafic - et les défis, notamment en matière de qualité des données, de gouvernance et de préparation de la main-d'œuvre. L'association mondiale de la route a émis des recommandations pour aider à gérer la transition vers une intégration efficace de l'IA d'ici 2030. Ces rapports constituent une base de connaissances précieuse pour guider les pays à différents stades de maturité de l'IA vers des réseaux routiers plus sûrs, plus efficaces et plus durables. Pour améliorer la sécurité sur les routes, plusieurs pistes sont envisagées : sensibilisation à la sécurité routière, durcissement des réglementations, mais aussi l'introduction des outils d'intelligence artificielle. Les systèmes d'aide à la conduite avancés, souvent désignés sous le terme deADAS (Advanced Driver Assistance Systems), sont en train de connaître une petite révolution grâce à l'intelligence artificielle. « Ils utilisent une combinaison de capteurs, de caméras et de logiciels sophistiqués avec un système d'intelligence artificielle qui surveille, analyse et reconnaît les comportements de conduite potentiellement à risques.

Ces systèmes peuvent ainsi aider à éviter les collisions en alertant les conducteurs des dangers (présence d'obstacles, sortie de voies etc.). Certains ADAS peuvent également détecter les comportements à risque des conducteurs, tels que la somnolence, l'inattention ou l'utilisation du téléphone portable au volant », soulignent les experts. Et d'ajouter : « des capteurs intelligents intégrés dans le véhicule surveillent en permanence les signes de comportements dangereux et déclenchent des alertes visuelles ou sonores pour rappeler au conducteur de rester concentré sur la conduite ». Ainsi, ces systèmes permettent aux conducteurs d'être mieux informés et de prendre des décisions plus sûres sur la route. Mieux, des dispositifs plus avancés peuvent même prendre le contrôle du véhicule temporairement en cas d'urgence pour éviter un accident comme c'est le cas de l'assistance active au maintien de voie, qui permet au véhicule de redresser lui-même sa trajectoire pour éviter une collision imminente. Les experts évoquent également « certains systèmes reposant sur l'intelligence artificielle qui permettent de sécuriser les routes en proposant des systèmes de navigation intelligents qui prennent en compte les conditions météorologiques et de circulation en temps réel, permettant ainsi au conducteur d'adapter son comportement. D'autres retiennent les ré-

glages personnalisés et optimisés des sièges et des rétroviseurs afin que le conducteur ait toujours l'environnement de conduite le plus adapté ». En utilisant les capteurs intégrés dans les véhicules, les systèmes GPS ou les caméras embarquées, la technologie peut également permettre de détecter un accident », explique-t-on. Il faut savoir aussi que la technologie joue un rôle important dans l'entretien prédictif des véhicules et ce grâce à l'analyse des données fournies par la voiture en temps réel, ce qui permettra de détecter les problèmes potentiels avant qu'ils ne se produisent. De quoi ouvrir de nouvelles opportunités pour améliorer la sécurité automobile, notamment en supprimant les erreurs humaines à l'origine de 90 % des accidents selon de nombreuses études. Les infrastructures routières peuvent bénéficier des avancées technologiques puisque certains logiciels d'intelligence artificielle permettent de scanner les chaussées et détecter différentes sortes de dégradations. Autant dire que l'IA s'avère de plus en plus comme une option dans certains pays qui ont recours à l'intelligence artificielle pour détecter de nouvelles infractions, en plus des excès de vitesse. Le constructeur japonais Toyota s'est récemment allié à son compatriote, le géant des télécoms NTT, pour investir quelque 3 milliards d'euros dans un écosystème de conduite autonome assistée par l'intelligence artificielle à horizon 2030. Le Salon de l'auto de Tokyo a été l'occasion pour les constructeurs japonais de présenter des concepts et des technologies axés sur la mobilité de demain. Ces innovations laissent souvent entrevoir à quoi ressemblera le futur de l'automobile. Mazda a profité du Tokyo Mobility Show pour lever le voile sur le Mazda Vision X Compact conçu pour devenir un véritable partenaire de conduite grâce à l'intégration d'une intelligence artificielle avancée. Cette dernière agit comme un copilote personnel, capable de dialoguer naturellement avec le conducteur et d'apprendre de ses habitudes au fil du temps. Elle peut suggérer des destinations, anticiper les besoins quotidiens et adapter l'expérience en fonction de l'humeur ou du style de son utilisateur. De son côté, le Lanka va renforcer ses règles de sécurité routière et introduire des outils d'IA pour assister les chauffeurs de bus. A partir de 2026, le port de la ceinture de sécurité sera obligatoire pour tous les passagers des transports en commun et les conducteurs seront assistés par l'IA.

Le pays a annoncé la mise en place des systèmes obligatoires de surveillance des conducteurs fondés sur l'IA à partir de l'an prochain, et nous allons les étendre aux chauffeurs routiers sur les longues distances».

A.B

Burundi

Plus de 600 cas de choléra

Plus de 600 cas de choléra ont été enregistrés depuis le 30 septembre dernier au Burundi, selon les autorités en charge de la santé publique dans le pays. « Depuis le 30 septembre 2025 jusqu'à aujourd'hui, nous avons déjà enregistré plus de 600 cas de choléra à travers tout le pays, la situation est inquiétante », a déclaré la docteure Liliane Nkengurutse, responsable du centre des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé publique.

D'après cette autorité sanitaire, de janvier à juillet 2025, près de 1500 cas de choléra, dont six décès, ont été enregistrés.

Pour barrer la route à cette pandémie, le gouvernement a lancé à travers tout le

pays une vaste campagne de lutte contre le choléra. « Le gouvernement a pris l'engagement de tout faire pour protéger la population contre ce fléau », a déclaré lundi Lydwine Baradahana, ministre burundaise de la santé publique et de la lutte contre le sida. La ministre a fait ces déclarations lors d'une descente de supervision des activités de prise en charge des cas de choléra à l'hôpital Prince Régent Charles de Bujumbura.

À Bujumbura, les autorités sanitaires, avec le soutien d'organisations humanitaires comme MSF et la Croix-Rouge, tentent de contenir l'épidémie en mettant en place des centres de traitement et en menant des campagnes de sensibilisation à l'hygiène.

Selon Aloys Ndayikengurukiye, gouverneur de la province de Bujumbura, « des centres de traitement vont être mis en place à Buterere et à Rubirizi pour accueillir les patients atteints de choléra et limiter la propagation de l'épidémie ». Au Burundi, le choléra est particulièrement endémique le long du lac Tanganyika et dans la plaine de la Rusizi, près de la frontière avec la RDC, vers l'ouest du pays. Le manque d'accès à l'eau potable est la principale cause de la propagation de la maladie. Les habitants sont contraints d'utiliser des sources d'eau insalubres, comme les ruisseaux ou le lac Tanganyika, qui sont contaminés. Au total, 12 districts sanitaires sur les 49 que compte le pays ont été affectés. Bujumbura,

la capitale économique du Burundi, est la plus touchée.

Le choléra frappe aussi les pays voisins du Burundi, notamment la République démocratique du Congo, où plus de 58.000 cas ont été enregistrés entre janvier et septembre 2025, selon le ministère de la Santé. Selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), le bilan des épidémies de choléra en Afrique a dépassé les 6.700 morts depuis le début de l'année. Le Soudan du Sud, le Soudan, la République démocratique du Congo et l'Angola figurent parmi les pays les plus touchés, selon cette agence de santé publique de l'Union africaine.

USA-Japon

Accord-cadre sur les terres rares



Washington et Tokyo s'engagent à « identifier conjointement » des initiatives visant à combler « les lacunes » de leurs chaînes d'approvisionnement, notamment pour les produits dérivés tels que les aimants, les batteries et les catalyseurs.

Les États-Unis et le Japon ont signé, mardi, un accord-cadre visant à « sécuriser » leurs approvisionnements en terres rares, alors que ces ressources stratégiques deviennent un enjeu majeur pour les industries de haute technologie, ont rapporté des médias internationaux. En visite à Tokyo, le président américain Donald Trump a rencontré la nouvelle première ministre japonaise, Sanae Takaichi, en poste depuis une semaine. À cette occasion, les deux dirigeants ont affiché leur volonté de renforcer leur partenariat économique et stratégique. « J'ai toujours eu un grand amour et un profond respect pour le Japon. Je tiens à vous assurer que ce sera une relation privilégiée (...) Nous sommes un allié au plus haut niveau », a déclaré M. Trump avant leur entretien. Mme Takaichi

a, pour sa part, exprimé le souhait d'ouvrir « un nouvel âge d'or » des relations nippo-américaines et salué la coopération entre les deux pays. Elle a également indiqué que le Japon porterait ses dépenses de défense à 2 % de son produit intérieur brut dès l'exercice fiscal en cours, soit deux ans avant le calendrier prévu. L'accord signé à Tokyo prévoit de « renforcer la sécurisation de l'approvisionnement en minéraux critiques et terres rares, indispensables au soutien de [leurs] industries, notamment de technologies de pointe », selon le communiqué de la Maison Blanche. Le texte établit un cadre de coopération destiné à soutenir l'exploitation, le traitement et le développement de projets dans les deux pays. Washington et Tokyo s'engagent à « identifier conjointement » des initiatives visant à combler

« les lacunes » de leurs chaînes d'approvisionnement, notamment pour les produits dérivés tels que les aimants, les batteries et les catalyseurs. Des mesures concrètes devront être adoptées « dans les six prochains mois » pour soutenir financièrement ces projets prioritaires, grâce à « des mécanismes de soutien financier, des mesures commerciales, le cas échéant, et des systèmes de stockage ». « Les participants entendent mobiliser le soutien des gouvernements et du secteur privé (...) par le biais de subventions, de garanties, de prêts ou (...) d'assouplissements réglementaires », indique encore le texte. L'étape dans la coopération économique entre Washington et Tokyo, qui entendent renforcer la résilience de leurs chaînes d'approvisionnement dans un contexte mondial en évolution.

Etats-Unis Menace sur l'aide alimentaire

Une vingtaine d'États américains dirigés par des démocrates ont engagé mardi des poursuites contre l'administration Trump pour la forcer à maintenir le principal programme d'aide alimentaire du pays, après avoir annoncé l'arrêt des versements en raison de la paralysie budgétaire. Le programme SNAP, dont dépendent plus de 42 millions d'Américains, selon les données officielles, est à court de fonds presque un mois après le début du « shutdown », a affirmé la ministre de l'Agriculture, Brooke Rollins. « Il n'y a aucun doute que de nombreux Américains vont perdre une aide très,

très importante », a-t-elle déclaré mardi, accusant les démocrates de tenir en « otage » des millions de familles. Sur la page d'accueil du ministère de l'Agriculture, un message accuse également l'opposition et confirme qu'aucune aide ne sera versée le 1er novembre.

« Pour faire court, le puits est à sec », soutient le ministère. Mais les États du Massachusetts, de Californie, ou encore de New York et du Michigan ont lancé des poursuites devant un tribunal fédéral afin de contraindre le ministère de l'Agriculture à utiliser des fonds d'urgence pour maintenir

les versements au programme SNAP. « Près de 600.000 enfants dans notre État pourraient se retrouver sans nourriture dans quelques jours parce que le ministère de l'Agriculture joue un jeu illégal de manœuvres politiques autour du « shutdown », a soutenu dans un communiqué le procureur général de Caroline du Nord, l'élue démocrate Jeff Jackson. La paralysie budgétaire a commencé le 1er octobre avec l'expiration des financements de l'État fédéral. Depuis, Démocrates et Républicains ne parviennent pas à s'entendre pour adopter un nouveau budget.

Mexique

Une ville ciblée par des drones

Une ville du nord-ouest du Mexique a été la cible d'attaques de drones explosifs, a déclaré mardi le gouverneur de l'État mexicain de Sinaloa, secoué par un conflit au sein d'un cartel.

Le bombardement, dont la date n'a pas été précisée par les autorités, a touché Badiraguato, berceau de la famille du baron de la drogue mexicain Joaquín « El Chapo » Guzmán, actuellement en prison, et bastion historique du trafic de drogue au Mexique. Il a forcé plusieurs dizaines d'habitants à quitter la zone, a détaillé le gouverneur Rubén Rocha Moya. « Des drones ont effectivement été utilisés » dans ces attaques, a confirmé le gouverneur aux journalistes, assurant que les personnes déplacées étaient prises en charge par le gouvernement. Selon les témoignages de certains déplacés, qui souhaitent garder l'anonymat, les attaques ont touché la ferme La Tuna, qui appartient à la famille d'« El Chapo ». D'autres propriétés ont également été visées selon des témoins, assurant que plus de 80 familles ont été menacées par des groupes armés. Un violent conflit oppose différentes factions du cartel de Sinaloa depuis septembre 2024, faisant au moins 1.700 morts, dont 57 mineurs, et près de 2.000 disparus. Au Mexique, divers groupes criminels utilisent des drones pour mener des attaques contre leurs rivaux ou contre les autorités. Par exemple, le cartel Jalisco Nueva Generación (CJNG) utilise ces engins depuis au moins 2020, selon un rapport du think tank Insight Crime.

Centrafrique

65 ex-éléments du FPRC déposent les armes

Soixante-cinq (65) ex-éléments du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), un groupe armé actif dans le nord-est de la République centrafricaine (RCA), ont volontairement déposé les armes afin de rejoindre le processus de paix, selon plusieurs sources locales concordantes. Ces membres du FPRC, groupe issu de l'ex-Séléka (une coalition de rebelles), ont remis leurs armes et munitions dans le village de Sikikédé, situé à plus de 1.000 km de Bangui, la capitale centrafricaine. Les opérations de désarmement se poursuivent dans la préfecture de la Vakaga, dans le but de désarmer l'ensemble du FPRC, qui a longtemps été l'un des principaux acteurs de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC), a indiqué Abakar Yaya, adjoint au maire de Sikikédé. Il a également encouragé d'autres groupes armés à intégrer le processus de paix. Malick Yacoub, président du collectif des ressortissants de la Vakaga, a souligné que cette opération a été réussie grâce à une campagne de sensibilisation préalable, qui a permis d'expliquer au groupe armé l'importance du désarmement volontaire et les bénéfices du programme pour leur réinsertion au sein des communautés locales. Il a par ailleurs précisé que cette initiative vise avant tout à renforcer la sécurité et à consolider la paix dans la région.

Tanzanie

Elections présidentielles et législatives

Les Tanzaniens ont commencé à voter mercredi pour des élections présidentielle et législatives.

Le vote a débuté vers 7H00 (4H00 GMT) dans la capitale économique Dar es Salaam ainsi qu'à Zanzibar, archipel semi-autonome qui élit également son propre président et des députés. Samia Suluhu Hassan, 65 ans, actuelle présidente de la Tanzanie, avait été promue, sans élection, de la vice-présidence à la magistrature suprême à la mort en 2021 du chef de l'État John Magufuli. Elle est la principale candidate à sa propre succession, alors que son parti, le Chamacha Mapinduzi (CCM, Parti de la révolution en swahili), est donné favori aux législatives. En 2024, le CCM avait remporté près de 99% des sièges lors d'élections locales.



Besoin de réformes de l'OMC

Le ministre britannique du commerce, Chris Bryant, a jugé mardi que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) traverse un « moment existentiel » et a besoin de réformes pour pouvoir fonctionner. « Vous n'aurez un commerce mondial libre et équitable qui permette une plus grande prospérité pour tous que si vous avez un ordre basé sur des règles », grâce à une OMC qui « puisse fonctionner », a déclaré M. Bryant à la presse au siège de l'organisation à Genève. Le ministre britannique a souligné que le commerce mondial était déjà sous la pression de tendances protectionnistes avant même que le président américain, Donald Trump, ne relève les droits de douane américains.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a averti la semaine dernière que le système international du commerce était en danger. « Nous voulons maintenir la force de l'OMC », a insisté M. Bryant qui présentait devant l'organisation onusienne la première revue de la politique commerciale de son pays depuis que le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne en 2020. Rappelant que les trois quarts du commerce mondial sont toujours soumis aux règles de l'OMC, M. Bryant a estimé qu'« abandonner cela serait une terrible erreur ». Il a également demandé de trouver des solutions pour débloquer le mécanisme de résolution des conflits de l'OMC, paralysé depuis décembre 2019.

CAN féminine 2026 Foot Ball

Les «Vertes» qualifiées

L'équipe nationale féminine de football a réalisé un véritable exploit en décrochant, mardi soir à Douala, son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2026). Les «Vertes» ont signé une victoire précieuse face au Cameroun (1-0), confirmant leur supériorité après le succès obtenu à l'aller à Oran (2-1). Une double confrontation maîtrisée de bout en bout par les joueuses de Farid Benstiti, qui ont fait preuve de courage, de



victoire historique sur un score cumulé de 3 à 1.

Une qualification méritée et symbolique

Ce succès est d'autant plus retentissant qu'il s'agit de la première fois que l'Algérie bat le Cameroun à deux reprises consécutives. Un exploit qui prend encore plus de relief lorsqu'on sait que les Algériennes avaient déjà dominé le Soudan du Sud au tour précédent, sur des scores sans appel (5-0 à l'aller, 3-0 au retour). Avec cette performance, la sélection féminine valide sa septième participation à la phase finale de la CAN, et surtout sa deuxième qualification consécutive après celle de 2024. Un enchaînement inédit depuis 2004 et 2006, preuve de la régularité et de la progression du football

féminin algérien ces dernières années. Sous la houlette de Farid Benstiti, les Vertes ont su franchir un palier. Le sélectionneur, arrivé avec l'ambition de construire une équipe compétitive sur la durée, peut être fier du parcours de ses joueuses, qui confirment les progrès aperçus lors de la dernière édition de la CAN, où l'Algérie avait atteint pour la première fois les quarts de finale, éliminée seulement aux tirs au but par le Ghana (0-0, t.a.b 2-4). Les regards sont désormais tournés vers la phase finale, qui se tiendra du 17 mars au 3 avril 2026. L'Algérie y abordera la compétition avec une confiance retrouvée et une envie manifeste de poursuivre son ascension sur la scène continentale. En battant deux fois le Cameroun, une référence du football africain, les Algériennes ont envoyé un message fort : elles ne veulent plus être de simples participantes, mais bien des actrices majeures de la CAN à

Ligue 2 amateur Le programme de novembre dévoilé

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a dévoilé, mardi, le programme des prochaines journées du Championnat de Ligue 2, prévues durant le mois de novembre prochain. Dans un communiqué publié sur son site officiel, la Ligue précise que le bureau exécutif «a examiné et débattu de toutes les questions administratives, techniques, médicales et financières», tout en exprimant sa satisfaction quant au bon déroulement de la compétition «conformément au programme établi et avec la confirmation des dates du mois de novembre».

Selon le calendrier adopté par le bureau exécutif de la LNFA, réuni ce mardi au siège de l'instance dirigeante, quatre journées seront disputées en novembre : les 9e, 10e, 11e et 12e journées. Il est à rappeler que la 8e journée du championnat, pour les deux groupes Centre-Est et Centre-Ouest, se jouera vendredi et samedi prochains.

L'US Biskra, avec 17 points, occupe la tête du classement du groupe Centre-Est, tandis que l'US El-Biar et le CR Témouchent (16 pts chacun) se partagent la 1re place dans le groupe Centre-Ouest.

Programme du championnat de Ligue 2 pour le mois de novembre :

Vendredi 7 et samedi 8 novembre 2025 : 9e journée

Mardi 18 novembre 2025 : 10e journée

Samedi 22 novembre 2025 : 11e journée

Vendredi 28 et samedi 29 novembre 2025 : 12e journée.

Coupe du roi d'Arabie Saoudite Aouar qualifie Al Ittihad

Al Ittihad a éliminé Al Nassr de Cristiano en 1/8e de finale de la coupe du Roi d'Arabie saoudite, grâce à un nouveau but de Houssein Aouar. Benzema a ouvert le score à la 15e minute après un travail incroyable de Moussa Diaby mais AAngelos égalise suite à un centre contré de Cristianoun quart d'heure plus tard avant qu'Aouar ne fasse la décision juste avant la mi-temps.

Fabinho joue avec son latéral gauche Mitaj, Aouar se trouve au milieu mais fait tout de suite l'appel et fonce pour prendre de vitesse la défense qui était concentrée sur Benzema. L'international algérien file vers la surface et trompe Bento d'un plat du pied droit (45e+2'). Malgré l'expulsion de son latéral droit Al Jelidan dès la 49e minute, Al Ittihad va résister et s'imposer 2-1 malgré une domination sans partage d'Al Nassr.



Allemagne Bensebaini out



Coup dur pour le Borussia Dortmund. Le défenseur international algérien Ramy

Bensebaini n'a pas pris part à la rencontre de Coupe d'Allemagne face à l'Eintracht Francfort, disputée mardi soir mais son équipe se qualifie face à l'Eintracht Frankfurt de Fares Chaïbi excellent mais malheureux aux tirs-aux-buts. Selon un communiqué du club de la Ruhr, l'ancien joueur du Borussia Mönchengladbach a ressenti des douleurs dorsales lors de la dernière séance d'entraînement précédant le déplacement à Francfort. Par mesure de précaution, le staff technique, dirigé par Niko Kovač, a préféré le laisser au repos afin d'éviter toute aggravation de la gêne physique. Présent initialement dans le groupe convoqué, le Fennec a tout de même effectué le voyage

avec ses coéquipiers avant d'être retiré de la feuille de match. Une photo publiée par le club sur ses réseaux sociaux l'a d'ailleurs montré souriant aux côtés de son compatriote Farès Chaïbi, star de l'Eintracht, juste avant le coup d'envoi. Bensebaini a dû se contenter du rôle de spectateur, rompant ainsi une impressionnante série de 12 titularisations consécutives avec Dortmund, toutes compétitions confondues. De son côté Fares Chaïbi a joué les 120 minutes de la rencontres mais a raté le dernier tir-au-but à l'issue du match nul 1-1. Il a buté sur Kobel, après son coéquipier Doan, laissant Dortmund se qualifier avec 4-2 dans la séance.

Championnat arabe des clubs de Volley-ball (dames-3e J)

NC Bejaia bat Al Rowad Club

Les volleyeuses algériennes du NC Bejaia se sont imposées devant leurs homologues syriennes d'Al Rowad Club sur le score de 3 sets à 0 (25-16, 25-15, 25-12), en match comptant pour la troisième journée du Championnat arabe des clubs féminins, disputé mardi à Tunis.

C'est la deuxième victoire du Six de Bejaia dans le tournoi, après celle obtenue lors de la première journée contre le Club Africain (3-1 : 20-25, 25-21, 25-16, 25-16), contre une défaite au tie break face à l'Espérance de Tunis (2-3 : 26-28, 25-16, 26-24, 20-25, 07-15).

Les deux autres rencontres de cette troisième journée de compétition opposent l'Espérance de Tunis au Club Salwa Al-Sabah du Koweït (16h00) et le CF

Carthage à Fatayat Al Oyouin du Koweït.

Lors de sa prochaine sortie, prévue jeudi, le NC Bejaia affrontera le Club Salwa Al-Sabah du Koweït, avant d'enchaîner contre l'autre formation koweïtienne d'El Fatayat Al Oyouin (samedi 1er novembre), et de clôturer sa participation face au CF Carthage de Tunis (dimanche 2 novembre). Le NCB, champion d'Algérie en titre, sera exempt le vendredi 31 octobre.

Organisée sous forme de mini-championnat avec la participation de sept (7) clubs arabes, le 21e championnat arabe de volleyball (dames) prendra fin dimanche 2 novembre



Voile Championnat national Plus de 80 athlètes annoncés

Plus de 80 athlètes représentant 20 clubs prendront part aux épreuves du championnat national d'été de la planche à voile et la quatrième étape de la série Optimist, prévues du 29 au 31 octobre à l'Ecole Nationale des Sports Nautiques et Subaquatiques d'Alger Plage, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV).

«Plus de 80 athlètes représentant 20 clubs sont prêts à hisser les voiles et à relever le défi pour porter haut les couleurs de leurs clubs», indique la même source. L'événement, qui s'annonce comme l'un des temps forts de la saison, rassemblera les meilleurs athlètes du pays, représentant leurs clubs respectifs, dans plusieurs séries dont ILCA et BIC TECHNO.



Ligue 1 Mobilis (11e journée)

CRB-USMA fixé au 08 novembre

Le derby algérois CR Belouizdad-USM Alger, comptant pour la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le samedi 8 novembre prochain, selon la calendrier dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP), mardi sur son site officiel.

Outre ce derby tant attendu, trois autres matchs se joueront en ouverture de cette 11e journée : ES Sétif-Olympique Akbou, MB Rouissat-MC Oran, et USM Khenchela-ES Mostaganem.

L'épilogue de cette journée aura lieu le lendemain, le dimanche 9 novembre, avec au menu quatre rencontres, dont l'affiche CS Constantine-JS Kabylie. Pour rappel, la première partie de la 9e journée s'est jouée samedi et dimanche. Les quatre derniers matchs se joueront mercredi et jeudi.

Au classement, la JS Saoura occupe provisoirement la place de leader avec 15 points, à une longueur de ses poursuivants directs : l'Olympique Akbou et le MC Oran.





Paris SG

Une ascension fulgurante

C'est un chiffre qui donne le vertige. Fraîchement couronné champion d'Europe après une saison 2024-2025 historique, le Paris Saint-Germain vient d'annoncer un record financier sans précédent : 837 millions d'euros de chiffre d'affaires. Une performance qui confirme l'ascension fulgurante du PSG sur la scène mondiale, bien au-delà des frontières de la Ligue 1. Mais derrière ce pactole impressionnant se cache une réalité plus nuancée : le club parisien se heurte toujours à des limites structurelles, notamment celles d'un Parc des Princes devenu trop petit pour ses ambitions économiques et sportives.

Le PSG poursuit sa progression vers les sommets du football mondial. Le club de la capitale a officialisé un chiffre d'affaires record de 837 millions d'euros pour la saison 2024-2025, soit une hausse de 4 % par rapport à l'exercice précédent (806 millions d'euros). "C'est une saison historique sur le plan sportif et économique", s'est réjoui le club dans un communiqué, rappelant que cet exercice restera marqué par sa première victoire en Ligue des champions. Ce résultat exceptionnel hisse désormais le PSG au niveau des plus grandes puissances européennes, à l'image de Manchester City ou du Real Madrid. Cette performance repose sur une stratégie construite depuis le rachat par Qatar Sports Investments en 2011. En quatorze ans, le PSG a transformé son image en marque planétaire. Ses revenus commerciaux ont explosé pour atteindre 367 millions d'euros, soutenus par 31 partenariats internationaux et des ventes record de produits dérivés. Les recettes des jours de match, comprenant billetterie, hospitalité et restauration, ont également bondi à 175 millions d'euros, un sommet jamais atteint depuis la création du club.

Le PSG dans le sillage des géants européens

Si le PSG n'a pas encore dépassé le Real Madrid, leader du classement des clubs les plus riches avec 1,05 milliard d'euros selon Deloitte, il s'impose désormais comme un acteur incontournable du top 3 européen. Devant lui, seuls les Madrilènes et Manchester City conservent une courte avance. Le club parisien affiche une ambition claire : devenir "la première franchise mondiale de sport et de divertissement". En témoigne une envolée spectaculaire des ventes sur sa boutique en ligne : +210 % depuis le début de la saison, selon les chiffres communiqués par le PSG. Mais l'autre réussite majeure du club français concerne la maîtrise de sa masse salariale. Longtemps jugée excessive, elle représentait 111 % du chiffre d'affaires il y a deux ans ; elle est désormais redescendue sous la barre des 65 %. Cette évolution résulte notamment des départs conjugués de Neymar, Messi et Kylian Mbappé, trois des plus gros salaires du

vestiaire. Grâce à ces ajustements, le PSG se rapproche de l'équilibre financier, avec une perte nette inférieure aux 60 millions d'euros enregistrés la saison passée.

Des contraintes structurelles à surmonter pour Paris

Malgré ces résultats éclatants, tout n'est pas parfait pour le PSG. Le club doit faire face à deux freins majeurs : la baisse des droits télévisés, estimée à -30 %, et un stade devenu trop exigu pour sa croissance. Le Parc des Princes, limité à 48 000 places, ne répond plus aux exigences d'un club qui se veut mondial. Ce manque de capacité limite ses recettes les jours de match, un handicap que le PSG ne peut ignorer dans sa quête de rentabilité durable. Face à ce constat, la direction a lancé le 20 octobre une large consultation auprès de ses 90 000 abonnés afin d'évaluer plusieurs scénarios pour un futur stade. Deux sites sont étudiés : Massy, en Essonne, et Poissy, dans les Yvelines, où se situe déjà le centre d'entraînement.



Real Madrid

Vinicius complique sa situation

«Moi? Mister? Encore moi? Va te faire... ! C'est toujours moi! Je quitte l'équipe, c'est trop, c'est mieux que je m'en aille!». Ces mots, prononcés par Vinicius Jr à l'égard de son entraîneur lors de son remplacement à la 72e minute du Clasico face au Barça, pourraient avoir de lourdes conséquences pour le Brésilien. Cette séquence, largement relayée sur les réseaux sociaux, est considérée en Espagne comme un énorme manque de respect et une nouvelle limite franchie par l'ailier de 25 ans, incapable de mettre son ego de côté pour le bien de son équipe, alors qu'il perd au fil des semaines son statut d'intouchable. "Pour le Real ce n'est pas agréable, on ne parle que de l'affaire Vinicius plus que du résultat et la défaite du Barça. Pour le Real, c'est un problème", avoue Pablo Polo, journaliste chez Marca, dans l'émission Rothen s'enflamme mardi sur RMC. "Le club estime que Xabi Alonso doit gérer ça. Le rôle de Vinicius Jr a changé par rapport à l'année dernière. Il est remplacé lors de la plupart des matchs. Vini était la star du Real mais son statut a changé à l'arrivée de Kylian Mbappé. Est-ce que le vestiaire est d'accord ? Je ne suis pas sûr. Le remplaçant de Vinicius Jr est Rodrygo. Ça fait six mois qu'il ne marque pas. Les joueurs sont plus du côté de Vinicius Jr que de Xabi Alonso. Le Bernabeu est un peu indifférent."

Il n'a joué que trois matchs en intégralité

Ce nouveau craquage de l'attaquant brésilien, dont le tempérament volcanique, les provocations et les crises de nerfs agacent de plus en plus dans la capitale espagnole, révèle un profond mal-être et une immense frustration concernant son nouveau statut, dans l'ombre d'un Kylian Mbappé étincelant. Mais surtout, le numéro 7 ne semble pas accepter de ne plus être intouchable, comme peut l'être le capitaine des Bleus, ou Cristiano Ronaldo et Karim Benzema par le passé. "Depuis le début de saison, Vinicius n'a pas l'habitude de terminer le match. Dimanche, il a été remplacé très tôt alors qu'il faisait un bon match. C'est un joueur spécial", souligne Pablo Polo. La star de la Seleção a débuté sur le banc à trois reprises depuis le début de saison, sans être blessé, et il n'a disputé que trois rencontres en intégralité sur les dix autres où il était titulaire. Pour le journaliste espagnol, "la plupart des joueurs sont conscients qu'ils sont plus forts avec Vinicius", sauf que le Brésilien semble être l'ombre de lui-même depuis qu'il n'a pas digéré sa deuxième place au Ballon d'or 2024 derrière Rodri, alors qu'il partait favori. Sous contrat jusqu'en 2027 avec le Real Madrid, Vinicius Jr n'a pas encore prolongé. La presse espagnole avance que les négociations contractuelles sont à l'arrêt entre le club et l'entourage du joueur, qui utiliserait une offre «impossible à refuser» en Arabie saoudite pour réclamer un salaire supérieur ou au moins équivalent à celui de Mbappé, entre 20 et 25 millions nets par an. Difficile d'imaginer les dirigeants madrilènes s'aligner sur cette somme, d'autant plus après un nouvel incident pouvant fragiliser l'effectif de Xabi Alonso.

Celtic Glasgow

Rodgers jette l'éponge

L'entraîneur du Celtic Glasgow, Brendan Rodgers, a démissionné lundi à la suite des mauvais résultats du club, a annoncé l'équipe championne d'Ecosse. Rodgers, 52 ans, était revenu en 2023 au Celtic et avait gagné deux fois consécutivement le titre. Il avait déjà été sacré à deux reprises lors d'un premier passage en 2017 et 2018. Le Celtic a pris un mauvais départ dans le Championnat d'Ecosse de football et se trouve distancé de 8 points par Hearts Of Midlothian, le club d'Edimbourg, après

FC Barcelone

Yamal recadré

La fin de la récré pour Lamine Yamal? Au cœur de plusieurs polémiques ces derniers mois et auteur d'une performance quelconque voire ratée contre le Real Madrid dans le Clasico perdu (2-1), le phénomène du Barça aurait été repris de volée par ses dirigeants mardi. Selon les informations de l'émission El Chiringuito, le club catalan a demandé au talentueux attaquant d'annuler sa présence lors d'un événement promotionnel avec un sponsor mardi. A l'image de son entraîneur Hans-Dieter Flick ces dernières semaines, la volonté de la direction blaugrana serait de voir Lamine Yamal remettre de l'ordre dans ses priorités. Malgré la célébrité du phénomène de 18 ans, il devrait ainsi rester pleinement concentré sur le football et sur ses

prestations sur le terrain plutôt qu'en-dehors. Toujours selon les éléments de la célèbre émission TV espagnole, Lamine Yamal a accepté de ne pas participer à l'événement avec son partenaire afin de faire un effort en direction du Barça après plusieurs semaines sous le feu des critiques.



Arsenal

Saliba et Martinelli out

Le défenseur international français William Saliba et l'ailier international brésilien Gabriel Martinelli, tous deux blessés, manqueront la réception de Brighton lors du 4e tour de la Coupe de la Ligue anglaise qu'Arsenal aborde mercredi avec un effectif amoindri, a annoncé le club londonien mardi.

Saliba a dû sortir à la mi-temps lors de la victoire du leader de Premier League contre Crystal Palace (1-0) dimanche, en raison d'une blessure dont la nature et la gravité n'ont pas été précisées. L'attaquant brésilien Martinelli, entré en jeu en se-

conde mi-temps, a lui quitté le terrain en boitant. En revanche Declan Rice, également touché et remplacé dans ce derby londonien, est disponible, a assuré l'entraîneur Mikel Arteta qui a dit ignorer la durée d'indisponibilité de Saliba et Martinelli. «Il est forfait. Nous sommes en train de l'examiner, mais il ne participera pas à ce match», a expliqué Arteta au sujet de son défenseur français, avant d'ajouter: «Il semble également que Martinelli soit forfait. Nous devons effectuer d'autres examens pour évaluer la gravité de sa blessure, mais ce match arrive trop tôt pour lui». Le club du nord de Londres est déjà privé de son capitaine Martin Odegaard, de Kai Havertz, Noni Madueke et Gabriel Jesus, blessés.



LES MOTS FLÉCHÉS

A donc rendu les armes. II. Passe donc de “visage pâle” à “peau rouge”. III. A forcément sa place dans la famille des “Beaux harnais”. IV. Cet ingénieur fut entre autres le fondateur de l'IMW. Sur Marne dans le Val-de-Marne. V. Il recouvre de vastes surfaces en Europe, en Chine et aux Etats-Unis. Au coeur d'un lieu saint. Symbole d'une unité de mesure physique. VI. Préfixe. Élément architectural. Grecque dans un sens comme dans l'autre. VII. Symbole d'une unité de mesure du système international. Un quartier de Roanne. Rien qu'à entendre ce mot et ça pète “un froid”. VIII. Mena mais dans le sens inverse. En novembre et décembre mais pas en octobre. Nom donné par les Tahitiens aux étrangers. IX. Auriez donc une attitude qui dénote un comportement de mépris. Un quartier de la Villette. X. Qui concerne l'art du médecin. Respecté l'ordre du jour. XI. Toutes petites écailles. Certains prétendent qu'il repose sur rien et que ce n'est qu'une illusion. XII. Général spartiate qui dirigea avec Thémistocle la flotte grecque à la bataille de Salamine. Suffixe que l'on ajoute à un adjectif numéral. XIII. Grâce à l'Origine des sentiments moraux” ce philosophe allemand fut promu docteur en philosophie. Boissons emblématiques des Pieds-Noirs.

1. Disjoindre, dissocier en parlant de deux pièces de fonctionnement d'un mécanisme. 2. Est onc atteint dusyndrome de "Clérambault". 3. Désigne entre autres un groupe de louveteaux dans les mouvements scouts. Dans certaines circonstances, sa tête est soutenue par un bras. Sa bataille se termina par la victoire de Septime Sévère contre son rival Pescennius Niger en 94. Commune de France qui se situe dans l'aire géographique et dans la zone de production de l'AOP Valençay. 5. Prénom d'une actrice qui se fit connaître à 18 ans grâce à un film où elle joua le rôle de Lucy Hamon. Une des cinquante Néréides. Mit une auréole autour de la tête des saints. 6. Il fut fondé en 1983 par Rémy Rachou. Fromage du Bugey. 7. Tangué quand est grand. Touchai au but. 8. Ville et cours d'eau en Bavière. Si vous y mettez bon ordre, ça vous donnera forcément des idées. 9. Cariset. En fin d'étape et en tête du peloton. Il oeuvrera à la création de l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres. 10. Petite toile de tente à un seul mât. Une chanson de Félix Leclerc dans le répertoire de Céline Dion. 11. Les habitants de cette ville sont des Sagiens. Peintre, sculpteur, poète et écrivain. Niais mais pas devant un tribunal. 12. Etude des problèmes stratégiques liés à la situation géopolitique de l'Europe. 13. On les a à l'oeil.

[illegible]

Le mot-mystère est :
septembre

OGM
PETROLE
POLLUTION
RESPECT
VERT

N	R	D	T	O	L	O	C	E	E
C	O	E	U	C	E	R	B	R	A
E	T	I	S	R	E	V	I	D	E
O	A	G	T	P	A	P	O	Y	N
L	M	R	E	U	E	B	S	C	O
I	I	E	H	R	L	C	L	E	B
E	L	N	C	V	U	L	E	E	R
N	C	E	E	E	M	T	O	S	A
N	L	O	D	R	N	G	A	P	C
E	L	O	R	T	E	P	O	N	S

VOTURES DU TOUR POSITION EN CÔTE	VERTÈBRE MINABLE	COUPLE SALAI	PLANÈTE POT À SUCRE	COURSE AU FINISH	RAYON DE SOLEIL BRASSE DE L'AIR	PRATIQUE OCCULTE PUBLIE
RUISSEAU VOITURE DE QUEUE	ROUGE CRAMOISI OBLIGA- TION		PENSERAIT PRONOM INDEFINI	ENTRE PARIS ET ROUBAIX FLEUVE		NOTE COUR INTÉRIEURE
VAINGUEUR DU TOUR	NOMBRE DE POINTS PROCHE PARENT			DISTINCTE SOLITAIRES		
SAINT PHILIPPE SONGE			RÉACTEUR NUCLÉAIRE DÉESSE MÈRE	CONJONC- TION ÉPIQUES	MÉTRO MONNAIES ROUMAINES	BOURRUS
MAILLOT DE LEADER	IRLANDE VAINGUEUR DU TOUR	BOIS EN MONTAGNE RESTITUÉE		LA PLUS PETITE QUANTITÉ	LITHIUM COMPLÈTE À BLOC SUR LE TOUR	
			BRINQUE RAFALE		TRANS- PORTS PUBLICS	PARTICULE ÉLÉMENT D'UN VÉLO
INSTAN- TANÉS	EXPLOSI- SE TRANS- FORMA		SANS PARTI PRIS LIBÉRAIRE		MAILLOT SUR LE GIRO GRUGÉ	OBSTINÉS
APPRIIS UN JOUR DE COURSE	RÉCIPIENT LIEU PUBLIC		PRENNENT EN CHARGE ORGANE	BOISSON HOMME DE MAIN		INCAPABLE
TRICHERIE SUR LE TOUR	OISEAU BICOLORE	MÉTAL JEU DE PIONS		VAINGUEUR DU TOUR	APRÈS LUI LE DÉLUGE	EUROPE ABRÉGÉE DISTANCE SPATIALE
			POSSESSIF			
PROVEN- ÇAL VIEILLE				PRINCIÈRE		
		NETTOYÉES				SUR LES DIPLOMÉS

SUDOKO

6			4					
4		8		1	6			7
	9	1	2					
						3	8	
3		7				5		9
	5	2						
					9	6	3	
9			7	6		2		4
					1			5

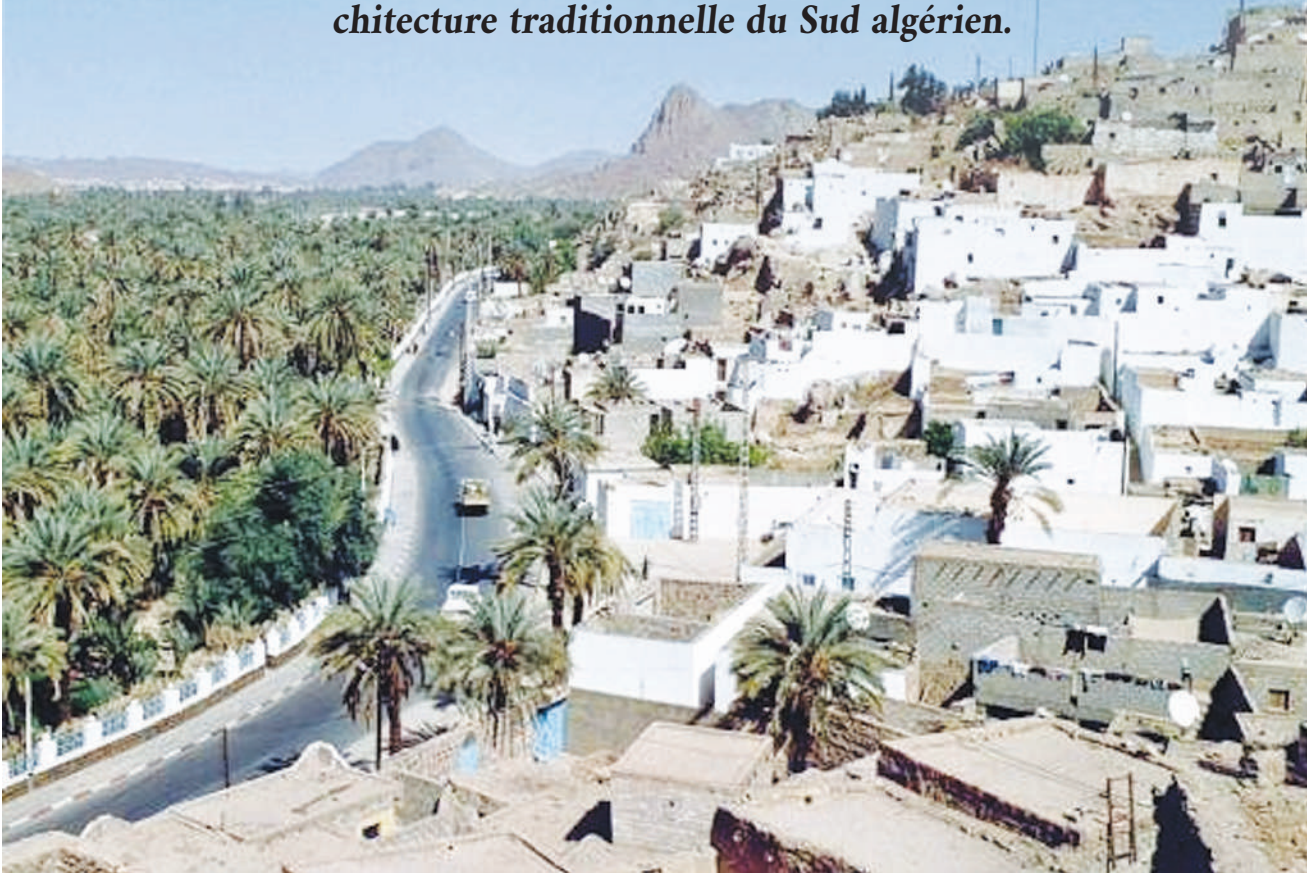
W	E	K	E	N	D	S		S	T	E	R
			S		T	E	D	E		L	E
I	G	U	A	N	E		A	P	E	R	C
			B	A	S	I	L	I	C		U
B	L	E	U	S		U		U		S	T
			M	O		I	N	I	Q	U	E
E	T	O	N	A	N	T	E		S	U	
		R	O	A	R	E	S		T	U	S
Z	I	D	A	N	E		A	S	I	E	
D	O	N		C	B		R	A	I	N	E
M	I	L	I	E	U		N	E	U	R	O
		E		L	A	V	O	I	R		T
N	E	V	E	U	X		I	L		F	U
H		R	E	E	X	P	E	D	I	E	
A	C	T	E	S		I	M	B	U	T	O
U	T		S	O	D	A		E	T		G
C	O	R	N	E	R		H	O	R	S	J
T		U		P		C		F		D	

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

Architecture et identité saharienne

À Djanet, une jeune architecte réinvente l'habitat saharien

À travers son projet « Tafat », Djenat Mahfouf propose une réinterprétation contemporaine et écologique de l'architecture traditionnelle du Sud algérien.



Lors du dernier Festival national de la création féminine, organisé à la villa Boukline, à Hussein Dey, la jeune architecte Djenat Mahfouf, diplômée de l'École supérieure des Beaux-Arts d'Alger en design-espace, a présenté un projet qui a suscité l'intérêt du public et des professionnels : Tafat, mot qui signifie « lumière » en tamazight. Conçu pour la région de Djanet, au cœur du Tassili n'Ajjer, ce projet d'habitat saharien ambitionne de concilier modernité, durabilité et fidélité aux savoir-faire ancestraux. « J'ai voulu reprendre les codes de l'architecture algérienne, explique la jeune architecte, c'est-à-dire la maison organisée autour du ouast eddar (cour centrale), avec un moucharabieh, tout en combinant les modes de vie traditionnels sahariens et contemporains ».

L'habitation imaginée par Mahfouf s'articule autour d'une unité centrale abritant les espaces de vie commune (salon, cuisine et salle d'eau) tandis que des pièces individuelles gravitent autour, formant des chambres autonomes mais reliées à l'ensemble. L'architecte a également pensé la « structure » comme un espace évolutif et modulable, où la convivialité et l'intimité coexistent harmonieusement. La maison est surplombée par une couverture en bois et en matériaux locaux, conçue à la fois comme protection thermique et comme prolongement des espaces de vie. « Cette toiture assure une isolation naturelle, tout en offrant des zones d'ombre qui peuvent servir d'abri pour les véhicules ou d'espaces de détente », explique-t-elle. L'ensemble est surmonté de panneaux solaires, garantissant une autonomie énergétique complète. Fidèle à la philosophie d'une architecture durable, Mahfouf privilégie des matériaux disponibles dans l'environnement immédiat : la terre crue, le bois

de palmier traité et la pierre locale. Une approche qui renoue avec les savoir-faire traditionnels sahariens, souvent délaissés au profit du béton, peu adapté au climat extrême du désert. « Ces matériaux assurent une meilleure régulation thermique, réduisent la dépendance énergétique et préservent l'identité architecturale de nos régions », souligne-t-elle. Dans la même logique, le « projet » intègre un petit potager destiné à l'autoconsommation, alimenté par un système de recyclage des eaux usées. Celles-ci sont filtrées puis réutilisées pour l'irrigation, fermant ainsi le cycle de l'eau à l'échelle domestique. Pensée pour être implantée en périphérie des agglomérations, la maison Tafat privilégie les zones où l'espace permet une certaine autonomie, tout en restant à proximité des réseaux essentiels, notamment celui de l'eau potable. L'objectif, selon Mahfouf, est d'offrir un modèle d'habitat adaptable, reproductible

et accessible. « L'idée est de développer le concept et d'aller vers une architecture qui s'adapte à chaque environnement », précise-t-elle. Le projet revêt également une portée économique et sociale. En valorisant les ressources locales et les métiers du bâtiment traditionnels, Tafat favorise la création d'emplois dans les régions sahariennes. « Le coût de construction serait moins élevé puisque les matériaux sont disponibles sur place. Mieux encore, on redonne vie à un savoir-faire et on crée des opportunités dans ces territoires », insiste la jeune architecte. Avec Tafat, Djenat Mahfouf ouvre une réflexion sur l'avenir de l'architecture en Algérie, une architecture qui puise dans la mémoire du territoire pour répondre aux défis contemporains, écologiques, économiques et culturels. Une « lumière » qui éclaire peut-être la voie d'une nouvelle génération d'architectes algériens.

Samy T.



Partenariat culturel algéro mauritanien

L'Algérie et la Mauritanie renforcent leur coopération autour des parcs culturels

En marge de l'ouverture du Salon international du livre d'Alger (SILA 2025), dont la République islamique de Mauritanie est l'invitée d'honneur, la ministre algérienne de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a reçu mardi soir son homologue mauritanien, El Houssein Ould Medou, ministre de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, également porte-parole du gouvernement. Selon un communiqué du ministère de la Culture, cette rencontre a permis d'examiner les perspectives de coopération culturelle entre les deux pays, qualifiés de « frères », avec une attention particulière portée à la création et à la gestion de parcs culturels. Ces espaces, à la croisée du patrimoine naturel et historique, visent à préserver et à valoriser l'héritage commun des deux nations sahariennes.

Mme Bendouda a réaffirmé à cette occasion la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience en la matière, fruit de plusieurs années de recherche et de mise en valeur du patrimoine local. Elle a notamment évoqué une étude scientifique élaborée par une équipe d'experts algériens, dédiée à la conception de deux parcs culturels, l'un dans la wilaya d'Adrar, dans le sud-ouest algérien, et l'autre dans la région de Tagant, au centre de la Mauritanie. Cette étude, a-t-elle précisé, sera officiellement remise à la partie mauritanienne avant la fin du mois de décembre prochain. Elle s'inscrit dans une démarche conjointe de sauvegarde et de transmission du patrimoine matériel et immatériel, tout en contribuant au développement durable des territoires concernés.

La ministre algérienne a salué la « coopération fructueuse » entre Alger et Nouakchott dans la préservation du patrimoine africain, rappelant que cette collaboration s'inscrit dans une vision commune de l'Afrique du Nord et du Sahel, fondée sur la mémoire, la culture et l'unité continentale. La présence de la Mauritanie comme invitée d'honneur du SILA 2025 marque ainsi une nouvelle étape dans ce partenariat, que les deux ministres souhaitent élargir à d'autres domaines artistiques et patrimoniaux dans les années à venir.

Samy T.

Oran rallume les projecteurs du cinéma arabe pour la 13e édition du Fifao

Le rideau se lève demain sur la 13e édition du Festival international du film arabe d'Oran (Fifao), qui se poursuivra jusqu'au 5 novembre. Pendant une semaine, la ville d'El-Bahia retrouvera son effervescence culturelle, redevenant le cœur battant du cinéma arabe et africain. Cette édition, placée sous le signe de la célébration et du dialogue, réunira 63 œuvres issues de plusieurs pays du monde arabe et du continent africain. Dix longs-métrages de fiction, dix documentaires et quinze courts-métrages composent la sélection officielle, à laquelle s'ajoutent une vingtaine de films projetés hors compétition. Les séances se tiendront dans trois lieux emblématiques : la salle Maghreb (ancien Régent), la Cinéma-thèque d'Oran et la salle Es-Saâda. Le Fifao 2025 coïncide avec le 71e anniversaire

du déclenchement de la guerre de Libération nationale, un repère historique que la programmation a choisi d'honorer. Deux films ouvriront la manifestation, Zighoud Youcef de Mounès Khammar et Les Amants d'Alger de Mohamed Ketita. Tous deux revisitent, chacun à sa manière, des pages fondatrices de la mémoire nationale. Fidèle à son esprit d'ouverture, le festival s'ancre aussi dans une perspective panafricaine. Des films venus du Kenya, du Nigeria et du Sénégal seront projetés dès les premiers jours, affirmant la volonté de tisser des liens durables entre le monde arabe et l'Afrique. Une section spéciale sera, par ailleurs, consacrée à la relation entre cinéma et environnement, mettant en avant le rôle des cinéastes dans la sensibilisation aux enjeux climatiques. Autre moment fort, un focus sur la Palestine,

placé sous le thème « La Palestine pour toujours ». À travers une série de projections et de rencontres, le festival rend hommage à un peuple dont la lutte et la dignité continuent d'inspirer de nombreux créateurs arabes. Le Fifao sera également une scène d'hommage aux grandes figures du septième art. La cérémonie d'ouverture honorerait l'acteur syrien Ghassan Massoud, la star égyptienne Nadia El Djoundi et le réalisateur algérien Rachid Bouchareb pour l'ensemble de leurs carrières. Lors de la clôture, un hommage sera rendu au comédien algérien Sid-Ahmed Agoumi et à l'acteur égyptien Yasser Galal. Le festival se veut aussi un lieu d'échange et de formation. Des master classes seront animées par Ghassan Massoud, Merzak Al-louache et le réalisateur grec Yorgos Lampinos, autour de la réalisation, du montage et

du jeu d'acteur. D'autres ateliers, consacrés à l'écriture de scénario et au cinéma mobile, seront proposés en partenariat avec l'Al Jazeera Media Institute dans le cadre du programme « Ambassadeurs de l'Algérie ». Le maintien de la gratuité des projections est salué par le public, fidèle au rendez-vous. Étudiants, familles et cinéphiles s'apprennent à investir les salles obscures, témoignant d'un engouement renouvelé pour le cinéma arabe. Dans les rues d'Oran, l'atmosphère s'annonce joyeuse et fraternelle. Le 30 octobre au soir, lorsque les projecteurs illumineront la façade du Théâtre régional, la ville offrira au monde le visage d'une culture vivante et confiante. Entre mémoire, modernité et ouverture, le Fifao ambitionne de célébrer un cinéma arabe à la fois enraciné et universel, un cinéma qui parle d'hier pour éclairer demain.

S.T.

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:34	12:54	15:55	18:26	19:45

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a inauguré hier au Palais des expositions des Pins maritimes, la 28^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), organisée sous le haut patronage du président Abdelmadjid Tebboune. L'événement, qui se tiendra jusqu'au 8 novembre, rassemble 1 254 maisons d'édition issues de 49 pays, un record pour cette manifestation devenue un rendez-vous incontournable du monde arabe et africain.

Par Aida Mouni

Placée sous le thème « Le livre, carrefour des cultures », cette édition consacre la Mauritanie comme invitée d'honneur, représentée par son ministre de la Culture, des Arts et de la Communication. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement et de hauts responsables de l'État, soulignant l'importance accordée par les autorités à la promotion du livre et de la lecture.

Avec 565 stands répartis sur 20 000 m², le SILA 2025 confirme sa dimension internationale. Les éditeurs algériens (290) côtoient 410 maisons arabes et 554 étrangères, proposant plus de 240 000 titres, de la littérature générale à la recherche scientifique, en passant par la jeunesse et le patrimoine.

Le salon se veut cette année un espace de dialogue entre les langues et les cultures, dans un contexte mondial marqué par les crispations identitaires. Il met également l'accent sur la numérisation du livre, la promotion de la lecture publique et la valorisation des langues nationales, notamment le tamazight.

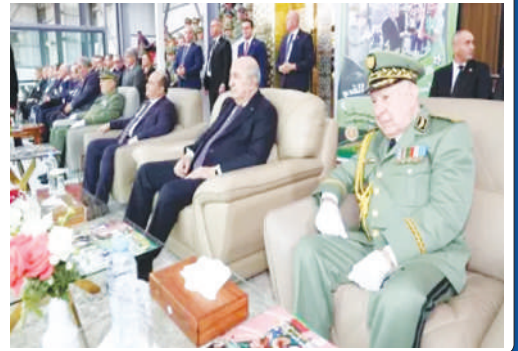
Plusieurs maisons d'édition algériennes dévoilent leurs nouveautés. El Kalima rend hommage à Assia Djebbar avec une collection traduite en arabe de ses grands romans, tandis que Les Rives met à l'honneur le roman noir et le patrimoine artistique. Samar Livres publie une anthologie des articles de presse de Malek Bennabi, ainsi qu'un roman mêlant mémoire et engagement, Autant en emporte l'enfance de Jacqueline Brenot. Pour sa part, El Amir Éditions pré-

sente la version anglaise de Half Ashkénaz du Palestinien Aref Hussein, dans une trilogie consacrée à la Palestine, aux côtés de plusieurs auteurs algériens et maghrébins. En dépit des spéculations sur la présence française, aucun boycott officiel n'a été constaté. Les éditeurs français restent libres de participer, et plusieurs d'entre eux figurent au programme. L'Algérie affirme ainsi sa volonté de faire du SILA non pas un terrain de rivalités politiques, mais un forum d'échanges intellectuels et culturels, à la croisée des continents. Cette 28^e édition, marquée par une affluence attendue de plusieurs millions de visiteurs, s'annonce comme celle de la maturité et de l'ouverture maîtrisée, où la littérature retrouve sa vocation première, rassembler au-delà des frontières.

Le président Tebboune assiste à la finale de la Coupe d'Algérie militaire

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a assisté hier au Centre de rassemblement et de préparation des équipes sportives militaires à Ben Aknoun, Alger, à la finale de la Coupe d'Algérie militaire de football dans sa 53^e édition. À son arrivée au Centre, le président Tebboune a été accueilli par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire. Après l'exécution de l'hymne national, des honneurs militaires ont été ren-

dus au chef de l'Etat par des formations représentant les différentes forces de l'Armée nationale populaire (ANP). La finale de la Coupe d'Algérie militaire oppose l'équipe du Commandement de la Garde républicaine à celle de la Direction de l'administration et des services communs du ministère de la Défense nationale (MDN), dans le cadre d'une tradition annuelle illustrant l'importance accordée par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire à la promotion du sport militaire, de l'esprit de compétition et de discipline au sein de ses différentes composantes.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Jeudi 30 Octobre 2025//N° 1194// PRIX 20DA

Le Salon international du livre d'Alger s'ouvre sous le signe du dialogue des cultures



Entretien téléphonique entre Attaf et Wang Yi

Le Sahara occidental au centre des discussions

Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier par téléphone avec son homologue chinois, Wang Yi, ministre des Affaires étrangères de Chine. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, cet échange a permis aux deux responsables de passer en revue les différents volets du partenariat stratégique global liant l'Algérie et la Chine, ainsi que les perspectives de son renforcement dans les domaines économiques, en accord avec l'importance particulière que lui accordent les dirigeants des deux pays. Les deux ministres ont également abordé les principales questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la question de la décolonisation du Sahara occidental, a précisé la même source.



L'ANEP célèbre « l'âme de novembre » au Salon international du livre d'Alger

Par Aida Mouni

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) a annoncé, hier, sa participation à la 28^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), qui se déroule du 29 octobre au 8 novembre au Palais des expositions des Pins maritimes. L'événement, placé sous le slogan « L'âme de novembre dans nos pages », s'inscrit dans la continuité des célébrations du mois de novembre, symbole de mémoire et d'identité nationale. Installé au Pavillon central C, le stand de l'ANEP met en avant une vaste sélection d'ouvrages (essais, littérature, histoire, jeunesse) avec plusieurs nouveautés proposées au public. L'entreprise annonce également une remise exceptionnelle de 30 % sur l'ensemble des titres exposés. Des séances de ventes-dédicaces sont programmées chaque jour à partir de 14 heures, réunissant auteurs, journalistes et essayistes

publiés par la maison. L'objectif est de rapprocher les lecteurs des créateurs et d'encourager le dialogue autour des œuvres. Forte du succès rencontré lors de l'édition précédente, l'ANEP reconduit cette année son espace enfants, un lieu entièrement dédié aux plus jeunes visiteurs. Des animations ludiques, des ateliers créatifs et des lectures collectives y seront proposés afin de favoriser la découverte du livre dans une atmosphère conviviale et pédagogique. Dans son communiqué, l'entreprise publique invite « tous les amoureux du livre et de la lecture à venir découvrir un espace qui conjugue mémoire, savoir et partage ». Une équipe d'accueil sera mobilisée sur place pour orienter les visiteurs et les accompagner tout au long du Salon. L'ANEP, acteur historique du paysage éditorial et médiatique algérien, entend ainsi affirmer sa présence au cœur de la plus grande manifestation culturelle du pays, fidèle à sa mission de promouvoir la lecture et la création nationale. **A.M.**

A.M.

PUBLICITÉ



anep
المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار
Entreprise Nationale de Communication d'Édition et de PubliCité

-30% DURANT LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER
DU 30 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

Les Editions
ANEP
Présentes

Avec Plus de
800 TITRES

**L'ESPRIT DE NOVEMBRE
À TRAVERS NOS PAGES**

Palais des Expositions - Piers Maritimes **Pavillon C**

L'EXPRESS DU 30/10/2025